ET SI POUR RESOUDRE LA CRISE ON COMMENÇAIT PAR REFORMER LA SOCIETE

Cahier II

Une économie moderne et solidaire à développement durable

L'ECONOMIE
SELON MADAME MICHUE, CITOYENNE LAMBDA

Le grand sujet en France à l'ordre du jour depuis que les agences de notation ont suspendu une épée de Damoclès au-dessus de la tête du pays est celui de l'endettement. Les intérêts de la dette sont une charge trop importante pour l'Etat, (1270 milliards de dette[1], début décembre 2008, qui représentent un intérêt de deux mille euro à chaque seconde), ce qui logiquement devrait nous interdire de recourir à un nouvel endettement, mais plutôt de faire de conséquentes économies afin de pouvoir réinvestir.

Mathématiquement, selon Keynes, l'investissement devait engendrer un surplus de revenu national supérieur. L'État pouvait ainsi se permettre, de creuser un déficit : l'investissement public engendrant beaucoup de revenu, le "trou" dans les finances de l'État se résorbait de lui-même. Le temps a démontré que les théories de Keynes, sont inapplicables, parce que les financiers au lieu de réinvestir dans l'outil de production et créer ainsi du travail et des revenus, préfèrent retirer l'argent créé par les bénéfices, licencier et réinvestir dans la bourse mondiale qui a un plus fort taux de rendement. C'est avec le temps que l'on peut s'apercevoir que les économistes ont oublié dans leurs théories les besoins de l'individu, notamment celui de l'appât du gain, ainsi que l'égoïsme individuel.

Quant aux entreprises et aux particuliers, en 2008, pour les mêmes raisons, s'ils ont grâce à leurs impôts évités aux banques la faillite, ils n'ont pas eu le retour attendu de l'ascenseur.

De même, les théories du communisme « donner à chacun ce dont il a besoin selon sa nature et ses actes », théorie qui remonte à Platon, nous a démontré que l'individu n'a pas vraiment le sens du collectif.

Nous avons aussi un autre problème en France, c'est que nous parlons toujours et que nous n'arrivons pas à agir. On le voit bien avec les retraites. S'il est vrai que les syndicats ont raison sur le fond, on est bien obligé de

[1] Source INSEE note de synthèse 20 juin 2009

reconnaître qu'on ne peut continuer à les payer sur les critères existants et qu'il faut une réforme en profondeur. C'est mathématique, il suffit de compter. C'est d'autant plus vrai qu'il est difficile d'admettre et de faire admettre, que les fondements pour lesquels les français par l'intermédiaire des syndicats ont lutté pendant des années peuvent être remis en cause. Du coup, les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, se risquent seulement à faire des réformettes sur un système qui a prouvé qu'il n'était plus en adéquation avec la réalité.

Madame Michue, simple citoyenne lambda se pose beaucoup de questions. Elle a la malheureuse impression que depuis 2002, on a confondu le pouvoir d'achat et SON pouvoir d'acheter. Pourquoi la réalité de l'INSEE ne concorde pas avec la réalité de son porte-monnaie ?

Pourquoi veut-on lui faire payer les dettes de l'Etat alors que si ELLE, elle a des dettes ce n'est pas à son voisin qu'elle s'adresse, mais à sa banque, ou bien elle cherche et trouve d'autres solutions. Elle ne comprends pas pourquoi c'est à elle de payer des décennies de mauvaises gestion.

D'autres questions aussi se posent à Mme Michue.

Elle se dit aussi que la population augmente sur la planète et que les ressources ne sont pas limitées. Comment va-t-on faire d'ici 40 ans quand nous aurons atteint 10 milliards d'individus et qu'il faudra nourrir tout le monde ? N'est-ce pas maintenant qu'il faut y penser ? N'est-ce pas maintenant qu'il faut penser à restreindre le taux de croissance pour prendre une vitesse de croisière dont la production n'augmente qu'en rapport avec la progression de la démographie ?

On pense avec justesse, que tout problème a une solution. Mais a-t-on pensé au motif du problème ? Or, depuis longtemps, Madame Michue pense que les instances gouvernementales en place – quelqu'elles soient- ne travaillent et ne réforment plus sur le problème d'origine, mais sur les conséquences d'une cause qui était la conséquence d'une autre cause qui était….. Essaie-t-on de résoudre la conséquence d'un problème, qui devient à ce moment là, la cause d'un autre problème ayant une conséquence….Ouf…. On s'y perd…. et cela devient un emplâtre sur une jambe de bois.

Prenons un exemple concret de la vie quotidienne : un automobiliste se rendant à son travail a un accident de voiture à un carrefour.
Pour trouver l'origine de l'accident on va se servir de l'arbre des causes :
:

Les causes vont être multiples :

- L'individu : le conducteur aura eu une seconde d'inattention,
- Le milieu : un carrefour, où l'on peut avoir une mauvaise visibilité.
- La tâche : la maîtrise de la conduite du véhicule.
- Et pour finir le matériel : la voiture a besoin d'un temps de réponse pour freiner.

Ces quatre causes auront occasionné une conséquence qui est l'accident, et l'on va essayer de remédier aux causes, On aménagera le carrefour en rond-point, on cherchera à améliorer le freinage, on accusera le conducteur de ne pas maîtriser sa conduite, mais « pourquoi » l'automobiliste a-t-il pris la voiture ? Pour se rendre à un lieu donné ou pour aller plus vite, ou parce qu'il n'avait pas envie de prendre un bus ou parce qu'il n'y avait pas de transports en commun ? Cela était le motif d'origine qu a créé les conséquences.

Le motif est ce qui pousse un individu à agir. La cause est ce qui fait qu'une chose se fait ou est faite. Ici il faut remonter et se placer là où l'on pose la question : « pourquoi l'a-t-il fait » et admettre qu'il y a une différence de raisonnement entre cause et motif. On voit ici que pour toute réforme l'on néglige trop souvent la question du motif.

Pour toutes réformes il y aura des conséquences créées par des causes. Plus le motif a l'origine est ancien, plus il y aura de conséquences, mais quel a été le motif qui a fait mettre en place une réforme et dans quel but l'a-t-on votée ? Le motif s'apparentant plus ici au but.

Une fois le ou les motifs trouvés, on peut se poser la question sur les causes et les conséquences ainsi que sur les dérives ou les bienfaits engendrés.

Alors, comment peut-on faire ? Faut-il chercher à résoudre le motif ou la cause ? Comment aborder le problème ?

Il faut penser prendre en compte quelques principes qu'en économie on a tendance à oublier

- Le respect de l'environnement
- Le respect de l'individu
- Ainsi que de prendre en compte les besoins de l'Homme :
    - matériels
    - de reconnaissance, de dignité
    - de buts, d'idéal.

- de sécurité, de justice
- de pouvoir
- de rituels, de repères, de rêve.
- de liberté d'expression

Et penser qu'il y aura toujours quoique l'on fasse et dise, les besoins de pouvoir et d'appât du gain de l'individu.

Et …. Et …..

C'est pour cela que Madame Michue adore les politiques, qu'ils soient de gauche ou de droite ! Ce sont les meilleurs professeurs de rhétorique pour expliquer que l'adversaire politique est incompétent, qu'il n'a pas les bonnes solutions et que « eux », les ont. « Eux », savent ce qu'il faut faire ! Sauf que …. Aucun ne nous explique le fameux comment ! C'est facile de dire, comme au congrès de Reims du PS, dans la motion de Gérard Coulomb et Ségolène Royal : « Lutter contre les paradis fiscaux et le blanchiment d'argent sale par une politique plus répressive » ou « Sécuriser les entreprises en mettant fin à l'instabilité fiscale et sociale qui existe aujourd'hui ». Les lois applicables changent tout le temps : pas moins de trois modifications du régime des heures supplémentaires en quatre ans, par exemple. Les entrepreneurs ne savent pas à quoi s'attendre et cela compromet notre compétitivité. Pour que la confiance revienne, l'État doit s'engager à ne pas changer les règles du jeu chaque année, mais encore faut-il expliquer comment s'y prendre, et avouer que eux aussi vous encore changer ces fameuses lois. Or, si vous leur posez la question et que vous les poussez dans leur retranchement, aucun n'est capable d'en donner la solution.

J'ajouterai un raisonnement de consommatrice. On achète plus facilement un produit dans lequel on a confiance, même s'il est quelques euros ou cents plus cher, car on sait que c'est un bon produit, qu'il a une qualité égale dans le temps. Les ingrédients sont sur l'emballage et même s'il existe quelques secrets de fabrication, on sait ce qu'il contient. La confiance dans la politique d'un pays, se base sur des raisonnements identiques. On lui accordera sa confiance même s'il faut faire quelques sacrifices, à condition que nous soient expliqué non seulement le programme, mais les ingrédients qu'il contient et comment on va s'y prendre.

A partir de ces questionnements voici comment Madame Michue a vu le phénomène ainsi que son analyse des origines financières de la crise qui

secoua l'année 2008 et qui n'est pas finie quoi qu'on en dise, et les réponses qu'elle y apporterait.

Depuis 1994, après la forte croissance des années 70 les critères des indices à la consommation de l'INSEE,[2] nous disent que la croissance augmente peu, mais sûrement, alors que la moitié des ménages français n'arrivent plus à faire face à leurs dépenses toujours grandissantes. Or, cet indicateur sert non seulement pour la revalorisation du SMIC, à l'indexation des pensions alimentaires ou des rentes viagères, mais surtout à un gros budget de l'Etat, celui des retraites dont les caisses sont déficitaires.

Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation

2000	+1,7
2001	+1,7
2002	+1,9
2003	+2,1
2004	+2,1
2005	+1,8
2006	+1,6
2007	+1,5
2008	+2,8
2009	+0,1

Note : la variation annuelle de l'indice est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Champ : ensemble des ménages en France ; indice des prix à la consommation (y compris tabac), base 100 en 1998
Source : Insee, indice des prix à la consommation

Une croissance économique peut-elle être au rendez-vous, aussi minime soit-elle et le « pouvoir d'acheter » baisser ?

---

[2] *Pour comprendre l'indice des prix, vous trouverez posté sur Internet et rédigé par A. Caillaud un rapport de 192 pages qui explique pourquoi « parmi les indicateurs statistiques produites par l'INSEE, l'indice des prix à la consommation est l'un des plus importants par l'utilisation qu'en fait la société ». Toutefois, sans révéler les « secrets de fabrication », il explique aussi la méthode utilisée et sa mise en pratique.*
http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/Indice_des_prix.pdf

L’INSEE a raison et Mme Michue aussi. Cette divergence de conception s’explique par des phénomènes pervers et sournois qu’il faut avouer :

- De nombreuses personnes accusent l’euro de tous nos maux. Il est vrai qu’une augmentation de 10 cents d’euro n’a pas la même valeur qu’une augmentation de 10 centimes de francs si l’on converti en francs. Mais il ne faut surtout pas abandonner l’euro, on verra plus tard pourquoi.

- Le progrès a ajouté des outils de communication et de confort à notre vie quotidienne, objets qui nous apparaissent comme de plus en plus « indispensables » –téléphone portable, ordinateur, Internet, télévision, voiture (souvent deux parce qu’on habite loin de son travail, des écoles, des commerçants), appareils ménagers... Nos besoins, notamment pour le travail et le transport « obligatoires et/ou indispensables », augmentent plus vite que nos salaires qui ne sont majorés dans la plupart des cas que du pourcentage équivalent au niveau d’inflation. Pour certaines couches de la société, surfant sur des temps partiels, des mi-temps, des indemnités du chômage, les fins de mois sont encore plus aléatoires. Pour que le taux de croissance économique continue à augmenter plus que nous ne pouvons acheter avec nos salaires, la Banque Centrale et les Etats baissent les taux de crédit. Le consommateur a donc tendance à emprunter, ce que lui permettent facilement les magasins, les entreprises, les banques, les organismes de crédit. C’est oublier que le crédit à lui aussi un coût qui augmente d’autant le prix réel du produit acheté, et l’emprunteur arrive vite au surendettement. Crédit qui n’est pas pris en considération par les statistiques de l’INSEE.

- Notre inconscient aussi en est responsable. La société nous conditionne, encouragée par les gouvernements qui ont besoin que le PIB augmente afin d’être bien notée auprès des agences de notation pour pouvoir emprunter. Grâce au marketing publicitaire qui nous conduit à un comportement compulsif d’achats et non de réparation et d’entretien, nous dépensons. La publicité sur les eaux en bouteille en est un exemple. Il n’a jamais été prouvé que nous devions boire un litre et demi d’eau en bouteille pour être en bonne santé. Le marketing publicitaire sans aucune contre étude scientifique a même fini par en convaincre les médecins.

Différence entre pouvoir d'achat et pouvoir d'acheter

Il ne faut pas confondre ici pouvoir d'achat et pouvoir d'acheter. En ce qui concerne Mme Michue, c'est de son pouvoir d'acheter dont il est question, or il existe un phénomène bizarre que personne ne lui explique : Comment avec un pouvoir d'achat en hausse, le pouvoir d'acheter diminue ?

Notre pouvoir d'acheter n'a donc pas les mêmes critères que les référencements du pouvoir d'achat, bien que l'on ne sache pas vraiment ce que comporte les fameux indices de l'INSEE. Ce que l'on sait, en revanche, c'est qu'un crédit sur 60 mois à 7,7% est en réalité un crédit de 38,5% sur la somme totale empruntée. Pour peu que l'on y ajoute l'assurance que le conseiller financier essaie par tous les moyens de vous ajouter cela vous fait un total de **……..** Qu'un loyer est sensé représenter le tiers de vos revenus, alors qu'en réalité s'est parfois plus, que l'emploi est rarement à côté de chez soi et que l'on ne trouve plus de spécialiste afin de réparer un modèle d'électroménager qui n'est plus sous garantie. Le quotidien d'un ménage se retrouve en décalage avec la réalité du taux de croissance, donc de la volonté des dirigeants de l'état.

La théorie est une chose et la pratique en est une autre. Un député ou un ministre ne connaît pas forcément le prix d'un timbre, d'un ticket de métro ou du pain. Idem pour les économistes, ce n'est pas obligatoirement eux qui font leurs courses. Depuis le début du XXIe siècle, sans parler de la crise où plus de 3 millions de consommateurs actifs ont vu leurs revenus baissés (chômage, prise de la retraite) les gouvernements ont confondu **pouvoir d'achat** et **pouvoir d'acheter.**

Si on prend comme exemple l'augmentation d'un salaire de 2%. Un salaire de 1000€ augmentera de 20 €. Cela étant le rattrapage du pouvoir d'achat qu'il a perdu dans l'année.
Dans le même temps,
Si la dépense pour la nourriture est d'environ 200€ par mois, elle aura 4€ de plus à payer, ce qui devrait être vrai, mais ne l'est pas toujours. A savoir pourquoi !
Par exemple : la baguette de pain aura augmenter de 2%. A 0,80 elle passera à 0,82., parce que le boulanger ne peut pas rendre la monnaie pour 0,816€ Mais comme la baguette est un achat quotidien, cela reviendra à une augmentation de 0,02 x30 = 0,60. Ceci est valable pour UN seul article.
Idem pour le loyer.
Un loyer à 600€ augmentera de 12€, et tout à l'avenant.

Les services par contre auront plus augmenté puisque les charges patronales sont en proportion des salaires.

Inexorablement le pouvoir d'acheter sera de nouveau grignoté par les augmentations conjuguées de tous les produits et services dont elle a besoin.

En fait, la moitié des français passent leur temps à courir après un pouvoir d'acheter qu'ils n'ont plus, puisque l'augmentation de celui-ci n'est que la revalorisation du pouvoir d'achat qu'ils ont perdu. On comprend mieux ainsi pourquoi les bas salaires ont de plus en plus de difficultés.

Conclusion : Une croissance économique peut donc augmenter et le « pouvoir d'acheter » baisser pour les bas salaires.

A combien se montent les revenus de Madame Michue ?

Dans toute économie familiale, pour connaître **son pouvoir d'acheter** on commence par chercher à savoir quels sont les revenus dont on dispose pour savoir ce que l'on peut dépenser et ainsi équilibrer du mieux que l'on peut son budget.

Revenus des Français

Distribution et moyenne des niveaux de vie avant redistribution

En euros
2008

				Par mois
	2006	**2007**	**2008**	**En 2008**
1er décile (D1)	7 140	7 190	7 350	612,50
2ème décile (D2)	10 520	10 690	11 040	920,00
3ème décile (D3)	13 170	13 370	13 780	1 148,33
4ème décile (D4)	15 530	15 740	16 150	1 345,83
Médiane (D5)	17 870	18 210	18 450	1 537,50
6ème décile (D6)	20 380	20 760	21 020	1 751,66
7ème décile (D7)	23 440	23 900	24 150	2 012,50
8ème décile (D8)	27 680	28 210	28 520	2 376,66
9ème décile (D9)	36 010	36 260	37 150	3 095,83
Rapport interdécile (D9/D1)	**5,04**	**5,04**	**5,05**	
Moyenne	21 000	21 290	21 680	1 806,66

Lecture : En 2008, 10 % des individus ont un niveau de vie annuel avant redistribution inférieur à 7 350 euros.
Note 1 : Le niveau de vie avant redistribution est le niveau de vie composé uniquement des revenus d'activité, des revenus du patrimoine (revenus fonciers et revenus de valeurs et de capitaux mobiliers, tels qu'ils apparaissent dans la déclaration fiscale) et des transferts en provenance d'autres ménages, sans prendre en compte les prestations sociales et les prélèvements directs.
Note 2 : Ces indicateurs appartiennent à la liste des indicateurs d'inégalité préconisés par le groupe de travail "Niveaux de vie et inégalités sociales" du CNIS. Ceux en gras sont des indicateurs dits "indicateurs de base".
Champ : France métropolitaine, individus dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 1996 à 2004, Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2008.

Les niveaux de vie sont ici des moyennes, ce qui sous-entend que approximativement dans le premier décile, 5% des français ont moins de 612,50 de revenus par mois.
Autre constatation, la moyenne des revenus est de 1 806,66 € par mois, sauf que 60% des Français ont moins de 1806,66 €. Donc, la moyenne des revenus ne correspond pas à la moitié de la population.

Nombre et taux de personnes pauvres par âge et sexe en 2008

	Femmes			
	nombre de pauvres (milliers)		**taux (en %)**	
	seuil 60%	**seuil 50%**	**seuil 60%**	**seuil 50%**
moins de 18 ans	1 139	609	17,4	9,3
18 à 24 ans	527	326	21,8	13,5
25 à 34 ans	481	262	12,5	6,8
35 à 44 ans	558	321	12,8	7,3
45 à 54 ans	509	293	11,9	6,8
55 à 64 ans	377	206	9,7	5,3
65 à 74 ans	219	72	8,3	2,8
75 ans et plus	464	197	15,1	6,4
ensemble	**4 274**	**2 286**	**13,8**	**7,4**

Nombre et taux de personnes pauvres par âge et sexe en 2008

	Hommes			
	nombre de pauvres (milliers)		taux (en %)	
	seuil 60%	seuil 50%	seuil 60%	seuil 50%
moins de 18 ans	1 189	656	17,3	9,5
18 à 24 ans	443	285	18,4	11,8
25 à 34 ans	396	232	10,6	6,2
35 à 44 ans	415	220	9,8	5,2
45 à 54 ans	447	273	11,0	6,7
55 à 64 ans	341	196	9,3	5,3
65 à 74 ans	165	63	7,4	2,8
75 ans et plus	166	61	8,8	3,3
ensemble	**3 562**	**1 986**	**12,2**	**6,8**

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2008.

On constate donc que plus de 20% des Français vivent avec moins de 1000€ par mois et qu'il existe plus de Madame Michue que de Monsieur Michue en dessous du seuil de pauvreté.

Notre seuil de tolérance

Nous serons toujours pauvres par rapport à quelqu'un. Nous aurons toujours envie de quelque chose. C'est un des besoins de l'individu. Mais nous sommes riches par rapport à la plus grande partie de la population mondiale. En partant de ce principe, serait-ce dans notre esprit que la plupart d'entre nous sont insatisfaits de leur sort, parce que nous n'acceptons plus de ne pas avoir le dernier gadget à la mode, parce que nous ne savons plus nous contenter de plaisirs simples. Ce sont les publicités, le marketing, qui nous font miroiter des châteaux en Espagne. C'est à force de nous entendre dire que nous avons de l'argent, par l'intermédiaire du crédit, pour acheter ce produit, cette voiture, cette télévision, avoir telle couleur de cheveux, peser tel poids, que nous arrivons à des problèmes de surendettement, d'obésité,

d'anorexie, de stress et j'en passe. Mais l'individu a un seuil de tolérance[3] physique et moral, dans lequel tous ces besoins sont englobés. S'il n'atteint pas ce seuil, au lieu de vivre, il survit. Il fera à ce moment là son travail sans plaisir, il verra ses enfants comme une fardeau financier plus que comme une joie, il enviera ce que les autres possèdent, ainsi que ce qu'il voit à la télé.

Comment peut-on définir un seuil de tolérance pour que le cadre de vie soit acceptable par chacun de nous, puisque nos besoins ne sont pas les mêmes pour tous ? Pour la mère de famille célibataire débordée ou la mère de famille nombreuse débordée elle aussi, mais qui a un compagnon ? Pour l'étudiant ou le retraité ? Pour le gardien de prison ou le délinquant en cellule ? Pour celui qui habite dans le nord de la France ou dans le Sud ? Pour que ce quotidien ait un sens, un sens qui dépasse le survivre pour vivre. Un sens qui se retrouve dans la citoyenneté, la famille, le travail.

Certains pensent que pour calculer le niveau de vie, il faut déduire des revenus l'ensemble des charges de logement, car disent-ils, ce n'est pas la même chose d'avoir 1000€, de ne pas payer de loyer et d'avoir 1000€ et de devoir payer 500€ de loyer et de charges locatives. D'autres, qu'il faudrait y ajouter pour certaines catégories l'autoconsommation ou l'accès possible à des services publics. C'est, pense Mme Michue, une mauvaise solution, car c'est un choix de vie que ces personnes ont faites. Pourquoi les pénaliserait-on pour ce choix ? Dans cette optique, que ce soit pour le calcul du RSA ou le calcul du seuil de pauvreté, celui-ci est faussé si l'on compare les besoins par lieux géographiques. On a plus de dépenses dans le nord ou à la montagne que dans le midi, au soleil. De même que l'inégalité entre homme et femme n'est pas due seulement aux salaires, mais aussi aux coûts des besoins par rapport à la société et à l'environnement, ceux-ci n'étant pas les mêmes selon le sexe : vêtements, coiffeur, force musculaire… Théoriquement, les besoins devraient être les mêmes pour tous et pourtant en pratique ils ne sont pas identiques pour tout le monde.

Toute notre économie et notre système social français sont basés sur des critères qui définissent un seuil de pauvreté moyen et identique à tous. Pour les raisons invoquées plus haut il serait plus juste de définir et d'appliquer un seuil de tolérance d'un niveau acceptable de vie et non de survie, plutôt qu'un seuil de pauvreté. Parce que la pauvreté n'est pas dans nos gènes, c'est un état social dû à plusieurs facteurs.

---

[3] *Ici, le mot n'est pas pris dans le sens d'indulgence, mais dans le sens de ce qu'on peut tolérer entre vivre et survivre*

Il est important que le seuil de tolérance soit associé aux différents changements de vie. (On peut prendre comme exemple le calcul des grilles des prestations logements de la CAF) Il a été démontré qu'il existe un lien entre l'incidence des changements dans une vie et le déclenchement de problèmes médicaux mineurs, de maladies psychosomatiques ou de dépression. La santé physique et psychologique du Rmiste résiste mal à la longueur du processus ainsi qu'aux échecs constants qui l'ont amené à ce stade et qui l'y maintiennent. Psychologiquement, si la personne a de quoi financièrement survivre, il n'en est pas de même pour sa santé qui évolue très souvent vers la dépression.

Il est évident que le seuil de tolérance sera toujours approximatif et remit en cause, tout comme on est toujours pauvre par rapport à nos envies et nos besoins.

Peut-on définir un seuil de tolérance ?

Or, il existe une réalité plus complexe, qui sont les besoins des hommes et des femmes. Si on calcule aisément les revenus, il est plus aléatoire de calculer les dépenses, car elles varient suivant les individus. Sans prendre en compte le mode de vie, il peut y avoir une forte inégalité suivant les situations de santé, ou les emplacements géographiques (On a plus de dépenses dans le nord ou à la montagne que dans le midi, au soleil).

Madame Michue n'est pas la seule à se demander combien faut-il pour vivre et non survivre ? Des enquêtes sont menées dont les résultats apparaissent sur Internet. Les commentaires sont aussi révélateurs que les enquêtes elles-mêmes.

Si certaines personnes peuvent vivre avec moins de 612 € de revenus et « royalement » avec une somme entre 612 et 1000€, parce qu'elles sont propriétaire de leur maison, qu'elles ont un jardin potager, 3 poules et deux lapins, qu'elles ne possèdent pas de voiture et n'ont pas à se déplacer, qu'elles bénéficient de diverses allocations de l'état et sont exonérées d'impôts, sans oublier une certaine philosophie de vie, d'autres ne s'en « sortent » pas avec des revenus beaucoup plus conséquents.

En 2007, la gauche socialiste souhaitait avoir un SMIC à 1500 € (net ou brut, elle ne le précisait pas), encore faut-il savoir si cette somme est un revenu qui permet de survivre ou de vivre.

Mais comment peut-on définir un seuil où il n'est plus possible de vivre correctement selon nos critères urbains et français ?

Peut-on calculer un seuil de tolérance ?

- ***La qualité de vie***

Les économistes comme Keynes pensent que plus nous aurons de pouvoir d'achat, meilleure sera notre qualité de vie. Ce que Keynes sous-entend pour définir la qualité de vie, c'est le fait que la consommation doit faire notre bonheur.

Aux besoins matériels de base tels que logement, nourriture avec des produits locaux de saisons, d'autres besoins ont été rajoutés dont on ne peut plus se passer. Le mode de vie s'est métamorphosé ; voiture, portable, informatique. Au point, que certaines personnes considèrent que leur voiture a plus d'importance que le conjoint et/ou la famille qu'ils transportent, ou restent devant leur ordinateur jusqu'à oublier l'existence de leurs proches.

Au fur et à mesure des découvertes scientifiques et techniques, les besoins ont évolués. Mais ces techniques ont-elles apportées réellement une qualité de vie, ou sont-elles des gadgets ? Une porte blindée est devenue pour ainsi dire indispensable à cause de l'insécurité, mais serait-elle nécessaire si nous nous pouvions comme il y a soixante ans laisser la porte ouverte ? La qualité de vie serait donc dans la sécurité et non dans l'achat de la porte blindée.

Peut-être que nous nous sommes complètement fourvoyé dans le sens que l'on donne à la qualité de vie. Mais est-ce que l'économie peut changer cet état de fait et donner du sens à une nouvelle qualité de vie ?

- ***Les besoins basiques***

Sur Internet, le site - **http://eco.rue89.com/tag/porte-monnaie** - une étude détaille les comptes de différentes personnes entre revenus et dépenses.

Nous pouvons constater que besoins, revenus et dépenses sont différents pour chacun. Cependant certains besoins matériels sont indispensables :

- Logement
- Nourriture,
- Habillement
- Transports,
- Santé
- Impôts et taxes

Il faut aussi admettre que les besoins financiers, matériels ainsi qu'environnementaux et sociaux, ne sont pas les mêmes, suivant le sexe, le lieu géographique, le métier, la situation familiale. Au nord, nous aurons plus besoin de chauffage qu'au sud. Le coiffeur n'a pas le même coût pour une femme que pour un homme, un parent seul avec des enfants en bas âge aura besoin de structures pour le seconder, etc… Théoriquement, les besoins devraient être les mêmes pour tous, hommes ou femmes, et pourtant en pratique ils ne sont pas identiques. Les coûts des besoins par rapport à la société, au travail et à l'environnement n'étant pas les mêmes suivant l'individu que ce soit pour les vêtements, le coiffeur, la force musculaire, etc…

- ***Le logement***

Toujours sur Internet, le site -**http://www.clameur.fr/tmn.htm**- nous donne les tendances nationales des loyers en France. Pour un studio de 20m², il faut en moyenne compter 16,2€ x 20m² soit 324,00 € + charges locatives, soit environ 400€. On comprend mieux comment des personnes travaillant à temps plein avec un CDI se retrouvent SDF.

Les loyers et charges locatives représentant un tiers des revenus (ceci fait partie des références demandées par les bailleurs – hors prestations allocation logement), cela nous donne 400 x 3 = 1200 € net.

Suivant les chiffres donnés par l'INSEE, 30% des Français n'ont plus le droit de se loger, s'ils ne vivent pas chez les parents, ou ne peuvent justifier de deux salaires pour 20 m²!

Calcul d'un seuil de tolérance

Pour voir si le raisonnement tient la route, voyons si on dépensera de la même façon selon le lieu et le sexe, une somme identique. Prenons comme exemple de comparaison deux célibataires, gagnant tous deux le même

salaire, dont un travaillant à moins de cinq cents mètres de chez lui, à Lodève, comme manutentionnaire au centre commercial et une femme célibataire, manutentionnaire dans un centre commercial, habitant la banlieue marseillaise, et travaillant dans le centre ville. Ils n'auront pas les mêmes besoins et les mêmes dépenses. Les dépenses de transport, de coiffeur, d'habillement, de frais de repas à midi, seront plus conséquentes pour la femme que pour l'homme, sans compter le temps consacré au transport. Il est pris en compte un renouvellement des appareils ménagers et des menues réparations, une épargne pour l'imprévu et les impôts, ainsi que des vacances. Si cela a été pris en compte, c'est pour d'un côté, leur permettre de consommer, et de l'autre, éviter des effets de stress, bien peu profitable à la sécurité sociale. En définitif, les fins de mois seront plus difficiles pour elle que pour lui. L'égalité de salaire n'y change rien, ce sont les circonstances qui changent les donnes. Dans ce cas ci, pour définir le seuil de tolérance, il faudrait prendre, non les besoins du manutentionnaire de Lodève, mais ceux de la manutentionnaire de Marseille. Le choix de parcours de vie étant plus favorable au manutentionnaire de Lodève qu'à celle de Marseille. Vous direz : elle avait le choix d'aller habiter Lodève. Mais si tout le monde va habiter Lodève, Lodève deviendra Paris. Et les habitants de Lodève n'ayant pas la même vie sociale que ceux de Paris ont droit aux compensations qu'ils veulent bien se choisir. *(Voir tableau)*

Déjà, pour commencer, en 2009 un SMIC, sans les aides de l'Etat ne suffit pas, mais à force d'avoir des aides, nous dépendons de l'état et n'avons plus le choix de faire ce que nous souhaitons. Obligés continuellement, de rendre des comptes à cet état bienfaiteur, les bénéficiaires deviennent des assistés. La manutentionnaire de Marseille, au chômage ou au RSA, se retrouvera dans la situation du manutentionnaire de Lodève, avec moins de besoins matériels, donc de dépenses obligatoires. Elle aura ainsi atteint son seuil de tolérance, elle n'a pas intérêt à travailler, mais s'enfoncera de plus en plus dans la survie

Dans la suite du raisonnement, une famille monoparentale ou ayant à charge une personne invalide ou âgée, a autant de frais fixes qu'une famille composée de deux adultes qui peuvent s'entraider, ce niveau diminuant avec le nombre d'enfants et les besoins géographiques.

Pour un SMIC mensuel 151,67 H (soit 35 heures hebdomadaire) au 1/05/09
brut : 1.321,02 euros
net : 1.037,53 euros

Exemple avec le revenu d'une personne ayant un enfant à charge moins (loyer + charges) de 500€ pour 1 deux pièces à Marseille
(1037 € - 500 €) : 2 = 268,5 €
Pour un couple travaillant tous deux avec un enfant moins loyer + charges pour 1 trois pièces à Marseille
(1037 € x 2) – 600 € : 3 = 491,33 €

** Les prix des locations sont les 1er prix d'un logement répondant aux normes dans les zones nommées. Les autres prix ont été relevés à Marseille et à Lodève en faisant moi-même mes courses. Ce qui est considéré comme « divers » sert à payer les imprévus, les soins, les impôts…*

Célibataire femme sans enfant à Marseille	***/mois***
Loyer d'un studio, Salle d'Eau	*400 **
Charges locatives	*20*
Assurance maison	*12*
Gaz – électricité- Chauffage	*50*
Nourriture – entretien maison	*260*
Transport (carte RTM)	*40*
Habillement - Coiffeur	*60*
Internet / Télévision	*30*
Portable	*30*
Téléphone fixe (1)	*0*
Soirées, Sorties, vacances	*0*
Divers	***135***
Epargne	*0*
	*= 1037 € **
** Le SMIC est de 1037,53 € net mensuel sur la base de 35h par semaine au 01/05/09*	

Cette personne n'est sensée n'avoir, ni crédit, ni voiture.

(1) Marseille et sa banlieue sont en zone dégroupée.

Dans les divers sont pris en compte les sorties, les vacances, le dentiste, la maladie etc….
Elle va chez le coiffeur une fois par mois (30€ shampoing, coupe, brushing) et n'a pas besoin de vêtements spéciaux pour travailler
Le repas de midi lui coûte 5 € x 22 j = 110 € (sandwich)
Il lui reste 5,00 € par jour pour le repas du soir, le petit déjeuner, l'entretien de la maison

Elle souhaiterait déménager pour un appartement 2 pièces, acheter une voiture, prendre des vacances

Célibataire homme sans enfant à Lodève	***/mois***
Loyer d'un studio	*300*
Charges locatives	*20*
Assurance maison	*12*
Chauffage/eau chaude/ Gaz – électricité (1)	*50*
Nourriture – entretien maison (2)	*220*
Transport	*0*
Habillement - Coiffeur	*30*
Internet / Télévision	*30*
Portable	*30*
Téléphone fixe (3)	*30*
Divers	*145*
Soirées, sorties, vacances (4)	*100*
Epargne	***70***
	= 1037 €
** Le SMIC est de 1037,53 € net mensuel sur la base de 35h par semaine au 01/05/09*	

Cette personne n'est sensée n'avoir, ni crédit, ni voiture.

Il va chez le coiffeur une fois par mois (20€ coupe) et n'a pas besoin de vêtements spéciaux pour travailler
(1) Bien que Lodève ait un climat plus froid que celui de Marseille, on a pris en compte une somme identique
(2) Notre célibataire rentre chez lui, à pied, pour déjeuner.
(3) Pas encore de dégroupage total pour Internet

(4) Notre exemple n'a pas d'aspirations particulières, si ce n'est de jouer à la belote avec les copains au bar.

En comparant ces tableaux, on comprend plus facilement les conséquences dues à des causes quotidiennes, qui si elles sont minimes, ont des répercussions importantes sur un revenu parce qu'elles sont cumulées, surtout si celui-ci est en dessous d'un seuil de tolérance.

- Les dépenses d'énergie et de temps dépendent de la distance entre le lieu de travail et l'habitation. Il y a 30 ans, il était établi que la distance moyenne de son habitation à son lieu de travail était de 4 Km, il est maintenant de 30 km. Tout comme on souhaite baisser le seuil de pauvreté, un des moyens de faire baisser notre seuil de tolérance, donc d'augmenter notre « pouvoir d'acheter » est de changer nos comportements en commençant par revoir notre urbanisme, afin de réduire les temps et les coûts de transport, de faire cohabiter lieu de travail, commerces et habitations

- L'inégalité entre homme et femme n'est pas due seulement aux salaires, mais aussi aux besoins de chacun

D'après l'INSEE, la manutentionnaire de Marseille est au-dessus du seuil de pauvreté, et pourtant…. Il n'est pas difficile de comprendre qu'elle ne peut que survivre. Pour qu'elle puisse avoir le même niveau de vie que le manutentionnaire de Lodève, il faut que son revenu soit au minimum de 165,00€ supérieur.

1350 euro net = seuil de tolérance en 2009

Ainsi, si on prend comme référence un loyer minimum dans une grande ville, un seuil de tolérance (et non de pauvreté) pour un célibataire français se situe approximativement à 1350 € net (loyer à 450€ x 3)[4], beaucoup plus élevé que le seuil de pauvreté dont les chiffres sont donnés par l'INSEE,

Si l'on souhaite qu'un seuil de tolérance atteigne 1037 € (SMIC en 2009), il faudrait pouvoir réduire les charges constantes et notamment locatives en conséquence,

Il a été démontré qu'il existe un lien entre l'incidence non seulement des changements dans une vie, mais aussi de la difficulté financière à les vivre et le déclenchement de problèmes médicaux mineurs, de maladies

---

[4] *loyer moyen pour petite surface 413€ + charges*
http://www.prepa-hec.org/guides/logement/loyer-moyen-par-region

psychosomatiques ou de dépression. La santé physique et psychologique du Rmiste résiste mal à la longueur du processus ainsi qu'aux échecs constants qui l'ont amené à ce stade et qui l'y maintient. Il en coûte plus à la communauté de l'aider à survivre que de lui avoir fourni et rémunéré du travail en lieu et place du chômage. Psychologiquement, si la personne a de quoi financièrement survivre, il n'en est pas de même pour sa santé qui évolue très souvent vers la dépression.

Au contraire du seuil de pauvreté évalué par différentes méthodes selon les pays à partir du Produit Intérieur Brut, [5]le seuil de tolérance[6] pourrait se calculer

- Soit en prenant comme ici la référence de l'immobilier.
- Soit sur la base des besoins matériels nécessaires à l'individu par rapport au lieu géographique d'un pays et au nombre de personnes à charge.

En plus du calcul normal de l'inflation, son montant variera suivant les différents changements de comportement de société due :

- A l'augmentation ou la diminution des prix pris en référence pour le calcul du seuil
- au changement des besoins imposés par les nouvelles technologies ou par un nouveau mode de vie dicté par les évènements.

---

[5] *En Europe le calcul du seuil de pauvreté s'évalue à 60% du revenu médian*
En France, l'INSEE le calculait jusqu'en à 50% du revenu médian
Aux Etats-Unis, le calcul du seuil de pauvreté se fait par référence à la somme sui permet à un individu d'acheter le panier qui comprend les éléments essentiels pour une alimentation saine x par 3 pour tenir compte des autres facteurs comme le logement ou l'habillement. (www.journalchange.com)

[6] *Certains pays comme les Etats-Unis ont préféré adopter comme référence un seuil de tolérance plutôt qu'un seuil de pauvreté.*

LA MASSE FINANCIERE
ET LA CIRCULATION DE LA MONNAIE

Pour relancer notre taux de croissance, le gouvernement a voulu lancer un slogan. Le fait de dire « travailler plus pour gagner plus » était là pour nous encourager à produire plus, le taux de productivité augmentant le taux de croissance, ce qui sous-entend que la France ne produit pas assez. Mais si nous ne consommons pas cette production par manque de revenus, si nous ne pouvons pas l'exporter, car trop chère, ou mal adaptée, elle devient un stock que les fabricants ne peuvent écouler.

Notre manque de « pouvoir acheter » peut aussi s'expliquer par d'autres phénomènes. Si une partie importante de la monnaie ne se retrouve pas dans les circuits de la consommation quotidienne, nous n'avons pas assez de quantité suffisante pour vivre décemment par répartition de cet argent. Qu'il soit bloqué par l'épargne, la bourse, l'immobilier non habité et/ou résidence secondaire. C'est l'exemple du peintre qui n'arrive pas à vendre le tableau qu'il vient d'achever. Il ne peut payer son boucher, qui lui ne peut payer le grossiste, qui lui ne peut payer son épicier. Renversons l'histoire. L'épicier qui avait un pécule achète le tableau, ce qui permet au peintre de payer le boucher, qui paye le grossiste, qui paye son épicier et l'argent revient à l'épicier, qui devra refaire circuler. Lorsqu'une partie de cet argent est bloquée, non parce qu'il y a des riches et des moins riches, mais parce que l'argent ne circule plus, la crise et la pauvreté s'installent.

Dans cette histoire, tout le monde aura mangé à sa faim, seul le patrimoine de l'épicier aura augmenté parce qu'il a acheté un bien qu'il ne remettra pas en circulation. Un bien créé pour rapporter de l'argent, et non pour prendre de la valeur avec le temps. Bien qui n'est pas « consommable ». Parce que l'objectif initial a été modifié, le bien devient un placement pour rapporter à terme. Sauf, qu'en partant du principe « et si tout le monde fait la même chose en même temps », si tout le monde achète des tableaux, en vue de faire un placement, il n'y aura plus assez d'argent en circulation. Non seulement les tableaux, parce qu'il y en a trop, auront perdu de la valeur, mais toute la richesse appartiendra au peintre qui n'a besoin de payer que son boucher. Ainsi l'argent ne circule plus. Certes, le taux de croissance aura augmenter, puisqu'il y aura eu plus de production et de PIB. Lorsque les grandes entreprises du CAC40 font des bénéfices et les répartissent entre les actionnaires au lieu de les réinvestir dans l'outil de travail, c'est ce qui se passe. L'argent est bloqué puisque les financiers laissent l'argent dans le circuit boursier pour une plus value.

Continuons à envisager jusqu'au bout le scénario catastrophe qui a failli se produire et qui peut se reproduire à tout moment. Prenons celui des bulles financières. Les actionnaires qui viennent de toucher les bénéfices les réinvestissent dans la bourse en qui ils ont confiance. Pour commencer, ils ont investis de la monnaie, qui va prendre de la valeur par l'intermédiaire de la plus value des actions qu'ils ont achetées. Comme la bourse grimpe, ils vont réinvestir cet argent, sans le sortir de la bourse, puisqu'il grimpe, qu'ils peuvent lui faire confiance et qu'ils s'enrichissent. Mais un jour, ils en ont besoin, et ils vont retirer cet argent avec sa plus value. Pas de problème, d'autres personnes investissant, on peut les payer.

Continuons le raisonnement sur le principe « Et si tout le monde fait la même chose en même temps ? ». Si tout le monde voulait retirer son argent en même temps, (ce qui s'est déjà passé et qui a occasionné le jeudi noir de 1929), la bourse a tellement augmenté qu'il n'y aurait pas assez de la masse monétaire pour payer tout le monde, sachant qu'une partie de la place boursière est à base d'argent « virtuel ». Ce qui veut dire que la bourse a trop de valeur virtuelle par rapport à la réalité monétaire.

La monnaie est faite pour circuler. Par contre suivant la façon dont elle sera redistribuée, elle permettra de mieux vivre, de créer de la richesse, non seulement pour soi, mais aussi pour les autres, ou elle ne sera que l'enrichissement du capital. En enrichissant celui-ci permettra-t-elle le progrès, l'éducation de nos enfants, la création d'œuvres de qualité, la conservation de notre patrimoine immobilier et environnemental et bien d'autres choses encore ?

Si on pouvait supprimer la surenchère de produits virtuels basée sur les intérêts d'un produit papier qui a la valeur qu'on veut bien lui donner, et qui selon Aristote est une activité contre nature qui déshumanise ceux qui s'y livrent, tels que la Bourse, le crédit, les emprunts rémunérés, une grande partie de nos problèmes seraient résolus, mais ça… c'est vraiment de l'utopie irréalisable….. Jusqu'à ce que les états veulent bien réorganiser les flux financiers. Autant pour protéger les spéculateurs que les travailleurs, sinon la disparité deviendra de plus en plus grande entre ceux qui peuvent faire fructifier leur argent et ceux qui vivent de leur seul travail, surtout de ceux qu'on appelle les « bas salaires ». Parce que la monnaie fabriquée par les états à une valeur. Cette monnaie, sonnante et trébuchante, était au siècle dernier, une quantité frappée en rapport des valeurs de l'étalon/or. Ce système a prouvé qu'il avait des limites, tout comme le système financier

actuel. Si l'équilibre n'est plus garanti, à qui le capital profitera-t-il, puisqu'il n'y aura plus la consommation pour assurer les revenus du capital.

Une question reste à se poser. Ces financiers sont-ils vraiment des investisseurs servant l'entreprise ? Les investisseurs dont nous parlent les médias ne seraient-ils pas plutôt des gérants de fond de placement collectant des fonds auprès de personnes physiques ou morales, et qui replacent cette épargne de manière à obtenir un rendement le plus élevé possible sur des marchés financiers spécialisés. Alors pourquoi cette dérive ? La aussi, les financiers se sont servis du progrès par la rapidité des échanges des flux financiers en masse importante, leur donnant la possibilité de pouvoir jouer sur plusieurs places dans la même heure, et de ne payer qu'à terme les transactions effectuées.

Quant à la fuite des capitaux, on oublie trop souvent la réaction du chat échaudé qui craint l'eau froide et n'ose plus se mouiller, ce n'est pas en annonçant quelques réformes, qu'un gouvernement suivant peut changer à tout moment, que l'argent des fortunes personnelles françaises reviendra en France. Pourquoi reviendrait-il ? Il se trouve bien, là où il est. On lui a fait des ponts d'or, dans des pays qui ne changent pas de politique de prélèvement d'impôts tous les cinq ans. Déjà, si ces ex-français (souvent ils ont pris la nationalité de leur pays d'adoption) reviennent en touristes, puis s'ils réinvestissent de l'argent dans des entreprises, on aura fait un immense pas dans leur confiance.

Le défaut des gouvernements de ce monde est de toujours légiférer dans l'urgence, non de devancer ce qui peut arriver par une réflexion portant sur le long terme. Si des lois n'encadrent pas le phénomène financier au niveau mondial, la crise des subprimes, le scandale de la Société Générale, risque de devenir monnaie courante. D'autres bulles financières qui ne sont que des revenus virtuels peuvent s'effondrer, entraînant dans leur sillage un cortège de détresse, étant des phénomènes de réaction en chaîne. Comment paiera-t-on un jour tous ces avoirs par rapport à la masse monétaire existante dans le monde ? La Chine qui produit beaucoup à un taux de croissance important, réinvesti dans la finance, et de ce fait, rachète une énorme masse d'actions. Si la Chine souhaite remettre sur le marché boursier en une seule fois la totalité de ses avoirs, l'Europe et l'Amérique seront en faillite. Il y a plusieurs années, les Banques Centrales, l'Euro ont été créés pour essayer de pallier ces inconvénients, mais comme la vision globale et futuriste des politiques économiques et géopolitiques, ainsi que des besoins « de l'appât du gain » aussi bien collectifs qu'individuels des investisseurs n'existent toujours pas, politiciens et banquiers ne parlent pas le même langage.

D’autre part, on ne peut interdire les paradis fiscaux, le libre échange des monnaies. Ce serait une ingérence dans le droit le plus strict d’un état de faire évoluer sa fiscalité comme il l’entend, par conséquent une atteinte aux droits de l’Homme, donc anti-démocratique. Tant qu’il n’y aura pas une seule et unique place boursière dans le monde, le monde financier ne pourra pas être contrôlé. Alors pourquoi en attendant, hésiter à développer un système bancaire parallèle au système actuel qui protègerait les industries, les salariés et la société tout en permettant la spéculation aux risques et périls de ses adeptes.

Il est utopique de croire que TOUS les pays du monde souhaiteraient voir réguler le marché financier, alors que les états investissent eux-mêmes dans les fonds souverains. Ce qui prouve à quel point ceux qui proposent de telles réformes sont utopistes. Il n’est pas dit qu’ils aient torts, mais cela ne serait possible que si seulement une seule place financière existait, or presque tous les pays ont leurs règles et leur bourse. Il faudrait pour cela que tous, mais tous sans aucune exception, établissent au niveau de leur état une seule et même réglementation interdisant à leurs ressortissants la spéculation. Sauf que les états eux aussi spéculent puisque cela fait augmenter leur taux de croissance.

Les gouvernements souhaitent réguler le marché financier sans vouloir en changer le fonctionnement virtuel. Nous sommes donc toujours à la merci d’un manque de confiance des investisseurs puisque le système reste identique à ce qu’il est et fut. Tant que l’on n’empêchera pas la vente d’un produit financier avant que celui-ci ne soit acheté cash, c’est-à-dire en monnaie sonnante et trébuchante et non virtuellement, et ce dans la même journée, on risquera un nouveau crash. Ceci s’opérant par l’intermédiaire de robots informatiques et d’offices boursiers que l’on paie en fin de journée.

La part de responsabilité du FMI

Pour parler cru et ne pas faire dans la dentelle, la finance donne ses ordres aux états. Après l’Argentine, le Brésil, la Grèce en fait les frais en 2010. Le Portugal, l’Irlande, la France, l’Espagne et tous les autres pays peuvent à court terme devoir faire allégeance à ses directives. L’Argentine a du privatiser totalement son système de retraite, une partie du recouvrement des impôts et déréguler son système de sécurité sociale. Deux mesures d'inspiration ultra-libérale, "soufflées", si ce n’est imposé par le FMI que le gouvernement a fait passer par décret afin de contourner le congrès." Pour s’assurer un prêt du FMI, tous ces pays ont du sabordé leur politique sociale.

Le FMI[7] qui devait être une institution permettant de réguler le système monétaire international n'a rien pu faire ou n'a rien voulu faire lors de la crise financière de 2008 face aux banques et aux spéculateurs. Elle ne fait, sous prétexte d'aide aux pays en difficultés, que d'imposer ces diktats qui vont dans le sens du libéralisme[8] afin que les agences de notation qui sont au service des financiers puissent de nouveau engager ceux-ci à spéculer. L'état en passant par le FMI, n'est plus qu'un état de pacotille sans véritable pouvoir.

On comprend dans ce cas, que les états veuillent à tout prix éviter une récession, entraînant une intervention du FMI, ce qui leur enlèverait le peu de pouvoir que la mondialisation et la zone euro pour l'U.E. leur ont laissé.

La part de responsabilité de la concurrence

La mondialisation a permit le transfert rapide des capitaux ainsi que l'achat en bourse. Sur notre territoire, de nombreuses entreprises françaises deviennent des filiales étrangères, par l'intermédiaire de l'acquisition d'actions par des entreprises ou des groupes financiers étrangers. Ce qui permet à Mittal, devenu le patron d'Arcelor, de fermer son entreprise et de

---

7 "Le Fonds monétaire international est une institution centrale du système monétaire international défini par la conférence de Bretton Woods. Ses missions ont cependant considérablement évolué au cours des trente dernières années.
Le FMI a en effet été créé dans le but de réguler le système monétaire international de changes fixes, et de mettre fin aux fréquentes dévaluations compétitives utilisées au cours des années trente. Or, le démantèlement du système monétaire international fondé sur la fixité des taux de change au début des années soixante-dix a modifié de manière fondamentale son rôle, qui demeure cependant essentiel à la stabilité du système monétaire international.
Le FMI est devenu un instrument de régulation financière et d'aide aux pays de développement, chargé de permettre à ces pays de surmonter des crises temporaires de financement de leur déficit de la balance des paiements.
L'action du FMI consiste ainsi à prêter de l'argent aux pays connaissant ce type de difficultés, à condition que ceux-ci mettent en oeuvre des politiques appropriées pour parvenir à l'équilibre de leur balance des paiements. […]
Source : Marini Philippe, Sénat, Commission des finances, La régulation financière et monétaire internationale, 2000 / 150 p. (Les Rapports du Sénat, n° 284)

8 Le FMI est plus ou moins complémentaire des autres grandes institutions économiques créées à l'époque : la BIRD (Banque internationale pour le développement et la reconstruction, aussi appelée Banque mondiale) qui fut créée en même temps que le FMI, et le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) signé peu de temps après.

refuser de la vendre. C'est son droit, l'aciérie lui appartient. Mais aux salariés, que reste-t-il ? Les yeux pour pleurer et personne pour reconstruire une autre unité de production. Il faut d'abord que la France soit certaine de pérenniser son outil de travail.

Inexorablement, petit à petit, les entreprises sont soit rachetées, soit fermées. Un pays sans usines de production est un pays qui dépend entièrement des autres. Par l'intermédiaire de la Bourse, nous nous donnons le bâton pour nous faire battre et si nous n'inversons pas la vapeur (les exemples d'Arcelor Mittal et de la Chine avec sa main mise sur l'Afrique, sont en train de nous le démontrer) les pays du Tiers Monde pourront nous mettre à genoux en refusant simplement d'exporter leurs produits ou en rachetant et en fermant nos entreprises. La gauche pense que le social et l'écologie pourront sauver l'économie française. La droite mise sur les services et le tourisme. Ce ne seront qu'emplâtres sur une jambe de bois, si dépendant des décisions d'un pays producteur nous ne pouvons plus nous fournir. En rachetant nos entreprise et en les fermant, ou en les délocalisant, la concurrence nous fait prendre conscience que nous étions des adversaires dangereux pour eux.

Ouverture à la concurrence des services publics

Le secteur public avec les entreprises détenues par l'Etat assurait la pérennité de certains services sur tout le territoire, mais la communauté européenne nous oblige à les ouvrir au capital privé pour cause de non concurrence. Ainsi, le secteur privé occupant la place du marché qui est rentable prive le secteur public du moyen d'équilibrer son budget et participe ainsi au déficit de l'Etat.

Le système économique en place se révèle donc obsolète et inefficace.

UNE ÉCONOMIE MODERNE ET SOLIDAIRE A DÉVELOPPEMENT DURABLE

Démographie, espérance de vie

Avant de se poser des questions sur croissance ou décroissance à la fois de la production, mais surtout de la consommation, il faut prendre en compte trois critères. Ici, on ne regardera que la démographie française, celle-ci influençant les politiques de l'immigration, de la famille c'est-à-dire de la plupart des dépenses sociales.

Évolution générale de la situation démographique, France[9]

Année	Population au 1er janvier	Nombre de Naissances vivantes	Nombre de décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement
2001	60 941 410	803 234	541 029	+ 262 205	+ 87 000	+ 94 455
2002	61 385 070	792 745	545 241	+ 247 504	+ 97 000	+ 94 456
2003	61 824 030	793 044	562 467	+ 230 577	+ 102 000	+ 94 455
2004	62 251 062	799 361	519 470	+ 279 891	+ 105 128	+ 94 456
2005	62 730 537	806 822	538 081	+ 268 741	+ 92 192	+ 94 647
2006	63 186 117	829 352	526 920	+ 302 432	+ 112 141	0
2007	63 600 690	818 705	531 162	+ 287 543	+ 73 723	0
2008 (p)	63 961 956	828 404	542 575	+ 285 829	+ 75 000	0
2009 (p)	64 322 785	824 641	548 541	+ 276 100	+ 70 000	0
2010 (p)	64 668 885	828 000	545 000	+ 283 000	+ 75 000	0
2011 (p)	65 026 885	nd	nd	nd	nd	nd

(p) solde migratoire 2008, populations et soldes migratoires 2009, 2010 et 2011, état civil 2010 : résultats provisoires à fin 2010

nd : non disponible.

Principaux taux, France

Année	(Pour 1 000 habitants)

9 *France métropole et DOM/TOM*

	Taux de nuptialité	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de variation naturelle
2001	4,8	13,1	8,8	+ 4,3
2002	4,6	12,9	8,9	+ 4,0
2003	4,6	12,8	9,1	+ 3,7
2004	4,5	12,8	8,3	+ 4,5
2005	4,5	12,8	8,5	+ 4,3
2006	4,3	13,1	8,3	+ 4,8
2007	4,3	12,8	8,3	+ 4,5
2008 (p)	4,1	12,9	8,5	+ 4,4
2009 (p)	3,9	12,8	8,5	+ 4,3
2010 (p)	3,8	12,8	8,4	+ 4,4

(p) résultats provisoires arrêtés à fin 2010.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Évolution de la structure de la population, France

Année	Population au 1er janvier					
	de 0 à 19 ans	dont 0-14 ans	de 20 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus
2001	15 651 059	11 613 651	32 850 586	2 732 418	9 707 347	4 441 907
2002	15 679 605	11 645 716	33 190 355	2 667 612	9 847 498	4 581 274
2003	15 709 858	11 669 451	33 474 243	2 666 018	9 973 911	4 713 945
2004	15 783 973	11 680 487	33 683 368	2 701 115	10 082 606	4 838 447
2005	15 848 857	11 696 788	33 901 956	2 745 892	10 233 832	4 995 323
2006	15 887 753	11 715 950	34 136 236	2 827 885	10 334 243	5 159 202
2007	15 924 796	11 778 201	34 173 826	3 119 696	10 382 372	5 301 350
2008	15 948 899	11 827 216	34 134 873	3 397 009	10 481 175	5 438 941
2009 (p)	15 959 565	11 909 198	34 100 882	3 648 931	10 613 407	5 554 754
2010 (p)	15 968 499	11 982 600	34 063 941	3 885 631	10 750 814	5 671 873
2011 (p)	15 984 060	12 039 619	34 024 083	4 122 045	10 896 697	5 775 636

Année	Répartition par tranche d'âges (en %)					
	de 0 à 19 ans	dont 0-14 ans	de 20 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus
2001	25,7	19,1	53,9	4,5	15,9	7,3
2002	25,5	19,0	54,2	4,3	16,0	7,5
2003	25,4	18,9	54,2	4,3	16,1	7,6
2004	25,4	18,8	54,1	4,3	16,2	7,8
2005	25,3	18,6	54,0	4,4	16,3	8,0
2006	25,1	18,5	54,0	4,5	16,4	8,2
2007	25,0	18,5	53,8	4,9	16,3	8,3
2008	24,9	18,5	53,4	5,3	16,4	8,5
2009 (p)	24,8	18,5	53,0	5,7	16,5	8,6
2010 (p)	24,7	18,5	52,7	6,0	16,6	8,8
2011 (p)	24,6	18,5	52,3	6,3	16,8	8,9

(p) résultats provisoires arrêtés à fin 2010
Champ : France.
Source : Insee, estimations de population

Projections pour 2050[10]

« En 2050, 22,3 millions de personnes seraient âgées de 60 ans ou plus contre 12,6 millions en 2005, soit une hausse de 80 % en 45 ans. C'est entre 2006 et 2035 que cet accroissement serait le plus fort (de 12,8 à 20,9 millions), avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses issues du baby-boom, nées entre 1946 et 1975. Entre 2035 et 2050, la hausse serait plus modérée. Les personnes qui atteindront 60 ans appartiennent à des générations moins nombreuses. Par ailleurs, les générations du baby-boom nées juste après-guerre approcheront 90 ans : elles parviendront donc à des âges de forte mortalité.

Le vieillissement de la population française s'accentuerait entre 2005 et 2050 : alors que 20,8 % de la population résidant en France métropolitaine avait 60 ans ou plus en 2005, cette proportion serait de 30,6 % en 2035 et de 31,9 % en 2050.

Le vieillissement est inéluctable, au sens où il est inscrit dans la pyramide des âges actuelle, puisque les personnes qui atteindront 60 ans à l'horizon 2050 sont déjà

---

10 Isabelle Robert-Bobée, division Enquêtes et études démographiques, Insee

toutes nées (en 1989 ou avant). L'allongement de la durée de vie dans les années futures ne fait qu'accentuer son ampleur. En effet, même si l'espérance de vie se stabilisait à son niveau de 2005, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmenterait quand même de 50 % entre 2005 et 2050. »

Des chiffres que l'on fait parler

Des statistiques prévisionnelles ont été établies qui nous prévoient un avenir sombre pour 2050

- Doublement ou triplement des besoins alimentaires mondiaux
- 6,5 milliards d'habitants en 2006, 9 ou 10 milliards en 2050
- De nouvelles utilisations des ressources végétales pour la production d'énergie et autres bio-produits
- 0,6 Mha en France en 2005, 7 Mha (million d'hectares) en 2050
- Une diminution de la Surface Agricole Utilisable (SAU)
- En France: perte de Surface Agricole Utile (SAU) -3Mha en 40 ans
- Planète: 0,5 ha/hab en 1950, 0,3 ha en 1990, 0,1 ha/hab en 2050

Croissance ou décroissance ?

La situation économique mondiale n'est plus la même qu'en 1947 ou 1968, nos demandes et nos besoins sont différents. Les solutions doivent donc être différentes.

La démographie galopante ainsi que le développement commercial de certains états contraints ceux-ci à une course aux sources d'énergie. Une nouvelle concurrence est arrivée. Celle des pays émergeants du Tiers Monde, qui accédant aux richesses sont dans la demande d'énergie pour continuer à se développer. La Chine, par exemple, pour développer un parc automobile identique au nôtre par rapport à leur nombre d'habitants, aurait besoin approximativement de la production journalière de tout le Moyen-Orient. On assiste à un bras de fer géopolitique autour de l'énergie et des matières premières.

Aujourd'hui, nous sommes sur la planète plus de 7 milliards d'êtres humains. Dans peu de temps, nous serons le double. C'est une utopie de croire qu'ils vont se comporter comme nous. Le grand rêve des Occidentaux, d'une mondialisation régulée à travers l'OCDE, le FMI, l'UNESCO, l'OTAN etc… était programmé. Or, il n'en est et n'en sera rien. Chacun jouant des coudes pour être le premier à avoir accès en priorité aux ressources énergétiques.

La démographie est le principal critère qu'il faut prévoir, si nous souhaitons faire du développement durable ou plus sérieusement du développement soutenable et de ce fait pérenniser les matières premières de notre planète. Il faudra répartir pour tous, nourriture, matières premières et énergie. C'est autant la raréfaction au niveau mondial de l'agro-alimentaire et des énergies qu'il faut prévoir que la décroissance de la pollution. Nous risquons d'atteindre tous, riches et pauvres, le seuil de pauvreté, si nous ne changeons pas les raisonnements, tant de la croissance économique, que de notre économie elle même. Notre conception du confort, avec un seuil de tolérance acquis au niveau de vie collectif et individuel, ne pourra subsister qu'en raison d'une autre conception de la course à la concurrence, par conséquence de la politique économique des dirigeants de notre planète.

Tout comme il y a eu la naissance du chemin de fer et la mise en service de l'électricité avant la guerre de 14-18, qui ont été créateurs d'économie et de taux de croissance, par l'apport de consommation « technique » due au progrès, l'Etat table aujourd'hui sur l'environnement et le tourisme. Ce serait, dit-il, un nouveau développement de croissance, de créations d'emplois pour faire redécoller l'économie. Pour le tourisme, cela risque de devenir un non-sens si notre mode de vie continue à s'uniformiser mondialement, au point de nous rendre comparable à notre clone humain des antipodes. Pourquoi se déplacer si c'est pour trouver ailleurs le même mode de vie, la même culture, la même cuisine que chez soi pour le même coût ? Même raisonnement pour nos voisins s'ils n'ont pas l'argent nécessaire pour le dépenser chez nous. Quant aux emplois dans l'environnement, ce ne seront que déplacements de postes et métiers obsolètes, remplacés par d'autres emplois.

Encore un autre constat, qui démontre que le mieux est parfois l'ennemi du bien. La politique européenne ! Elle est un bien parce qu'elle nous donne une place dans le monde que nous n'aurions plus, face à la démographie des pays asiatiques, latino américain, ou arabe. Unis, nous sommes un bloc puissant. Nos ressources mises ensembles, nous permettent de concurrencer la construction aéronautique, et bien d'autres industries. Mais, car il y a un mais, le fait de vouloir tout niveler pour un monde meilleur dessert tous les pays européens. Les uns pour le tourisme, les autres pour l'agriculture, d'autres encore pour le commerce. Nous avons chacun nos spécificités. Bruxelles prêche pour la concurrence, mais où se situe celle-ci, si nous nous retrouvons tous au même niveau. D'autres part, le fait de vouloir que nous ayons tous en commun des critères sociaux, commerciaux, d'imposition, etc…, fera que nos avancées sociales ne seront plus réalisées qu'à coups de

grèves, de contestations. Or, l'évolution ne consiste-t'elle pas de permettre à chacun d'innover. L'exemple nous montre que lorsque nous avons acquis une avancée sociale, c'est toujours dans le même sens que nous souhaitons la développer, alors que d'autres solutions seraient parfois plus efficaces.

Si on écoute le FMI et les banques ainsi que les agences de notation, si nous suivons à la lettre leurs directives, nous devons à tout prix augmenter notre taux de croissance. Or, ce taux de croissance est un leurre à longue échéance. Pour que nous puissions tous consommer, il faudra partager les richesses. Il faudra se restreindre.

Une économie basée sur des principes plus sociétaux

En nous permettant de produire et de consommer de façon anarchique, la société a fait de ses ressources énergétiques et agricoles, des ressources qu'elle croyait illimitées.[11] La surface non extensible des terres arables de notre planète par rapport à la démographie galopante de certaines nations, les catastrophes naturelles, la dégradation de notre environnement polluée par des milliards de tonnes de déchets, le tout s'additionnant, aggravent chaque jour les données. Grâce à une mauvaise gestion mondiale, nous allons logiquement vers une pénurie qui permettra une flambée des prix et l'enrichissement de certains. En France, sans en avoir conscience sur les étalages, la plupart d'entre nous constataient fin 2007 la régression du pouvoir d'acheter [12] alors que les statistiques prouvaient que notre pouvoir d'achat était en légère évolution à la hausse ! Si on ne change pas notre vision globale, c'est une utopie de croire que l'on pourra continuer à consommer les produits de l'agriculture, de l'énergie fossile ou des biocarburants au rythme actuel pour une population mondiale en constante évolution. Une partie n'en ayant déjà qu'un accès limité.

- Produire moins, mais produire mieux

---

[11] . Selon Raymond Barre, économiste, « La science économique est la science de l'administration des ressources rares. Elle étudie les formes que prend le comportement humain dans l'aménagement de ces ressources; elle analyse et explique les modalités selon lesquelles un individu ou une société affecte des moyens limités à la satisfaction de besoins nombreux et illimités ».

[12] Pouvoir d'acheter et pouvoir d'achat n'a pas ici le même sens (voir le chapitre sur le seuil de tolérance). Le pouvoir d'achat est une statistique sur les prix, notamment de l'INSEE. Le « pouvoir d'acheter » est ce qui ce trouve dans notre porte-monnaie par rapport à nos besoins et désirs.

Si on parle de produire moins, mais de produire mieux et de meilleure qualité, de travailler moins mais de vivre mieux, ce pouvoir de l'argent réagit comme si l'on allait à son encontre. Or, rien n'est plus faux que cette idée, basée sur les théories keynésiennes qui n'a donné comme finalité à l'individu que la course à la consommation. On est dit-on, un pays en bonne santé, si on a un taux de croissance élevé. Si nous pouvons consommer toujours plus, nous serons plus heureux…. Mais le désir de croissance est-il en adéquation avec nos rêves ?

- Des prélèvements basés sur la consommation

S'il est utopiste de vouloir influencer la finance mondiale avec les concepts de l'économie actuelle, on peut toutefois revenir à une échelle plus réduite, sur certains critères de base, non seulement de notre économie nationale, mais surtout sur les structures sociétales. Une économie dont les impôts et la solidarité reposeraient, non sur le travail et la production, mais uniquement sur la consommation et les revenus, serait plus équitable pour tous les citoyens. Car, nous sommes tous consommateurs, depuis le bébé qui vient de naître, à la personne qui est décédée. Même mort, nous consommons encore le jour de notre enterrement. L'individu peut se passer de travailler s'il en a les moyens, ou s'il est pris en charge par l'état ou son entourage, mais il ne peut cesser de manger, de boire, de se chauffer. Il en va de son existence.

Rien n'est plus difficile que de faire coïncider les besoins de l'individu avec les besoins collectifs, parce que tous les individus, sans exception, hiérarchisent leurs besoins et font passer leurs besoins personnels avant les besoins collectifs. Qu'il y a contradiction entre les besoins du pouvoir et du pouvoir de l'argent et la répartition de cet argent.

La finance est partie d'un vieux principe que ce qui rapporte le plus doit être rentabilisé en premier. Ce principe n'est pas faux en soi, lorsqu'il est sur une petite échelle, par exemple l'échelle familiale, sauf que sur une échelle mondiale, certaines dérives ont fait que l'on prend en considération l'intérêt de la rentabilité de l'argent et non l'intérêt de la collectivité et de l'individu. A partir de là, on crée conflits sociaux, violence, pauvreté. En matière d'économie, les recommandations de la « commission Attali » répondaient à l'unique question de : Comment faire redémarrer la croissance économique ! Or le grand tort de nos économistes et de nos politiques a été de ne pas voir le danger qu'il y avait de séparer l'économie et les besoins psychologiques de l'individu.

Parce que les états ont toujours besoin de plus d'argent pour montrer leurs puissances, le politique a laissé le revenu de l'argent prendre le pas sur le devenir de l'individu, sans voir qu'allait se creuser une fracture, non seulement des revenus, mais qu'ils allaient aussi créer des envies et des rancoeurs entre les « classes laborieuses » qui ne vivent que de leur travail et les financiers qui bénéficient de plus d'argent en faisant travailler leurs revenus plutôt qu'en travaillant de leurs mains.

Cela sous-entendrait qu'une meilleure qualité de vie, un environnement plus sain et plus sûr, doit être le résultat d'une croissance du PIB, et qu'une décroissance nous entraînerait dans les abîmes du marasme si une décroissance de consommation de nos énergies et de nos matières premières n'est pas compensée par une réévaluation d'un autre poste. Ce qui est logique et se défend. Or un développement durable écologique nous demande une politique de rigueur en matière d'énergie et de matières premières.

Quelques citoyens, « écologistes purs et durs » pour la plupart, adeptes de la décroissance, ont changé leur mode de vie. Ils n'ont pas évolué comme ils veulent nous le faire croire vers un mode de consommation d'économie, de récupération, de sacrifice de technologie (pas de voiture, mais les transports communs, etc…), mais retrouvé tout simplement les modes d'existence de nos grands-parents. Ce n'est pas un mal, s'ils se sentent ainsi plus en accord avec leurs principes philosophiques de consommation pour la sauvegarde de la planète, et je dirais même que si personne n'a le courage de changer en profondeur nos institutions sociétales, financières et économiques, ils ont raison. Il faut être conscient, par contre, que si nous nous conduisons tous de la même manière, le PIB national chutera de façon impressionnante.

En partant de ce principe, autant la croissance peut être augmentée artificiellement par l'apport d'une nouvelle technique, c'est-à-dire par la création d'un besoin, autant la décroissance peut s'effectuer par la suppression d'une charge sociale ou d'une technologie dépassée. Par exemple, Si les ampoules à économie d'énergie étaient vendues beaucoup moins chères, leur vente ne compenserait plus la perte financière des kw/h de la consommation d'électricité, ce qui entraînerait une chute du PIB, tellement minime il est vrai que l'on ne s'en apercevrait pas, mais additionné à d'autres exemples …. Calculez !

Il n'y a pas de meilleur moment qu'une crise pour réformer en profondeur l'économie et le social. C'est l'époque idéale. En temps de plein emploi économique, comme tout va plus ou moins bien, les gouvernements n'osent

mettre en place des réformes profondes de société par peur du mécontentement de la rue, même si l'on est conscient qu'à terme, à cause de certains paramètres de démographie, d'environnement, de politique mondiale, les choses évolueront vers des difficultés. En temps normal, les hommes politiques pensent à leur prochaine réélection, c'est-à-dire plaire à leurs électeurs. Alors pourquoi des réformes qui changeraient le mode d'existence de leurs concitoyens et qui risqueraient d'être néfaste pour leur image de marque ? En période de crise, on est conscient qu'il faut faire bouger les institutions pour avoir un mieux être. On peut prendre des risques politiques.

Pour réformer en profondeur à la fois notre système social et économique le plus gros problème qui se pose maintenant est de se demander s'il est raisonnable ou non de maintenir le taux de croissance, puisque nous sommes dans un système économique mondial qui nous oblige à l'accroître. Toutes les réformes visant à la décroissance de la consommation et qui entraîneraient un choc brutal de ce taux seraient-elles de l'utopie, et seraient-elles néfastes aussi bien à la France qu'à l'Europe ? Peut-on rester dans un taux de non croissance sans dommage, à la condition d'avoir le temps nécessaire à la mise en place d'un autre système social permettant de modifier fortement notre système économique, pour permettre à ce PIB de repartir vers un taux de croissance afin d'en faire profiter les pays en voie de développement.

Les époques passent et avec elles le paysage économique évolue. Lorsque l'usager a acquis un mode d'emploi, il lui est déstabilisant d'évoluer vers une autre conception de ses habitudes (besoin de sécurité par le rituel). A-t-on pensé qu'à l'instar des pays sous-développés accédant au monde de la consommation, nous avons eu cette période « bénie » d'après guerre. A l'époque, nous étions dans la situation des pays émergents. Il fallait reconstruire. Les magasins étaient vides. Le PIB et le taux de croissance ont grimpé en flèche, parce qu'il y avait une demande énorme de consommation, donc une offre de travail, de production. Le jour où les pays africains, pourront accéder aux richesses de la consommation, il en sera de même. La Chine en est l'exemple. Lorsqu'un pays se stabilise et accède à la consommation du jetable, faut-il continuer à avoir le même raisonnement ? Si nous avons la sensation d'un déclin économique, cela est normal, Tout comme il ne dépensera que ce qui se trouve dans son porte monnaie, l'individu ne dépense pas plus que ce dont il a besoin. Un Homme riche, un pays riche, une fois ses besoins satisfaits, ne mangera pas plus que son estomac ne peut contenir, à moins de créer artificiellement d'autres besoins par des découvertes techniques. Comme ces besoins principaux sont

satisfaits, il épargne, empêchant l'argent de circuler. On pouvait penser que les exportations nous sauveraient, mais les pays « sous-développés » se modernisent et produisent en quantité. Par conséquence, ils n'ont plus besoin de notre exportation de produits courants. Ce sont maintenant eux qui exportent grâce une main d'œuvre moins chère.

Une économie moderne et solidaire à développement durable

Une économie qui ne se base plus uniquement sur le PIB et le taux de croissance, et qui prend en considération pour tous les prélèvements obligatoires les salaires, mais une économie qui prend aussi en référence la démographie, le besoin de consommation et un développement soutenable.

Intégrer un développement soutenable dans l'économie

- ***Les nouvelles énergies***

Intégrer le développement durable dans l'économie signifie penser avant de prendre une décision qu'elles en seront les conséquences, pas seulement sur l'environnement, mais aussi sur l'économie, le social, la qualité de vie et la durabilité technique.

Avant de s'embarquer tête baissée vers la solution électrique pour les voitures, on aurait intérêt à prendre conscience de nos problèmes hivernaux lorsque nous avons quelques journées de « froid sibérien » sur nos régions. Notre équipement de production d'énergie ne supporte pas une forte augmentation de demande de puissance nécessaire pour le chauffage électrique. La politique du « tout électrique » mise en place dans les décennies précédentes n'a pas pris en compte les pics de refroidissement, ni la montée en puissance de l'équipement multi médias des entreprises et des ménages. Les équipements multimédias qui maintenant font partie intégrante de notre existence sont eux aussi gros consommateurs d'énergie.

Il va donc falloir faire des choix pour réduire les consommations d'énergie. Les centrales nucléaires n'étant pas la panacée, l'uranium étant comme le pétrole une matière non illimitée dont on n'a pas encore trouvé comment recyclés les déchets ou s'en débarrasser de façon à ce qu'ils ne soient plus dangereux. Diversifier les modes de chauffages, construire des centrales marémotrices, aménager nos villes pour pouvoir circuler sans danger à vélo,

etc. Tout cela pour pouvoir garder les bienfaits des avancées technologiques tels Internet, le TGV, la VMC nécessaire aux maisons passives, etc….

Il va falloir réfléchir sérieusement aux choix politiques qui devront être mis en place et un débat national serait ici plus urgent que le débat sur l'identité nationale. Ce débat à l'échelle nationale serait certainement plus efficace pour nous faire prendre conscience des problèmes immédiats et futurs qui nous attendent plutôt qu'une taxe carbone, et ainsi changer nos comportements de consommation.

L'incident qui a éclaté le 12 septembre 2011 dans une annexe d'une centrale nucléaire française remet notre idée du tout nucléaire sur la sellette. Oui, il faudra sortir du nucléaire ou tout au moins du nucléaire première et deuxième génération. Oui, nous avons intérêt à les fermer, mais il faudrait vingt ans pour pouvoir reconstruire un parc permettant de remplacer les centrales et par quoi ? Il faudra trouver d'autres sources d'énergie, mais il faudra aussi trouver un moyen pour recycler les déchets nucléaires ultimes existants afin qu'ils servent encore de combustible, au lieu de polluer la nature et d'avoir des bombes à retardement. Tout cela à un coût financier et économique important. Nous sommes à l'époque des économies, certes, mais l'avenir aussi se paie. Ne vaut-il pas mieux investir tout de suite dans la recherche et sauter le pas des tâtonnements ? Inclure le coût dans le budget national qui serait créateur de tout un nouveau secteur de nouvelles technologies, et d'emplois.

- ***L'incidence du traité de Kyoto***

WWF Fondations écrivait en décembre 2007 dans Panda magazine : "En 2050, l'incidence de notre consommation sur l'environnement devra avoir gagné en légèreté. Il semble nécessaire de passer de "l'abondance au juste nécessaire, du jetable au durable, de la société de consommation à l'économie légère"

S'il est vrai que pour tenir nos engagements envers le traité de Kyoto, nous devons réduire nos déchets et nos rejets de CO^2, il n'est pas pour cela indispensable de réduire notre consommation, ni son abondance, ni même le jetable, qui dans ce cas devient du recyclable. Il s'agit d'orienter l'industrie vers une conception différente par des choix politiques faisant la différence entre la production des déchets toxiques et des déchets recyclables. On devra cesser, dans la mesure du possible, d'utiliser certaines matières qui

produisent des déchets toxiques et que nous ne pouvons recycler ou détruire sans danger pour l'environnement et la santé.

Pour les autres, il s'agit d'assurer une collecte sélective d'un déchet précis et de le recycler pour en concevoir une nouvelle matière première. Nous ignorons que nos poubelles débordent de matières premières. On sous-traite ensuite la régénération de ces déchets dans des conditions de qualité et de prix bien déterminées, remplaçant le prix de revient de la matière première. Par exemple, pour les plastiques, les « granulés » sont alors vendus à des plasturgistes qui les incorporent à leurs fabrications habituelles.

- Recycler 1 tonne de carton, économise 2,5 tonnes de bois.
- Recycler 1 tonne de papier, économise de 2,5 tonnes de bois, ce qui représente 34 arbres
- Recycler 1 tonne de bouteilles ou de flacons en plastique permet d'économiser 800 kilogrammes de pétrole.
- Recycler 1 tonne de verre permet d'économiser 660 kilogrammes de silice et donc de préserver les rivières et le paysage
  - Il évite de puiser dans les matières premières naturelles.
  - Le recyclage consomme 25% d'énergie en moins par rapport à la fabrication de verre neuf.
  - La quantité de soude utilisée pour abaisser le point de fusion lors de la refonte est divisée par 3.
- Recycler 1 tonne d'acier permet d'économiser 1,5 tonnes de minerai de fer et donc de préserver les ressources naturelles et le paysage.
  - Economie de matières premières (charbon et minerai de fer).
  - Economie d'énergie, jusqu'à -70 %.

Aluminium

- Economie de matières premières.
- Economie d'énergie, jusqu'à -95 %.[13]

Il est incompréhensible dans ce cas, qu'un produit recyclé soit plus cher qu'un produit dont la matière première a été elle aussi « travaillée » par l'homme pour l'extraire, surtout que le consommateur paie pour le recyclage avec la taxe Eco-emballages à la consommation et par les subventions provenant de ses impôts. Ce qui fait me fait dire que la « matière première » recyclée devrait être vendue aux industriels au même prix que la matière première fabriquée ou extraite et sans subventions, ni taxe d'aucune sorte.

---

[13] *Ref. : http://www.in-terre-actif.com/trousse3/php/showtext.php?page=ref3-5-3#1*

Pour arriver à ce stade, le principe est simple : sachant que les sentiments écologiques passent surtout par le porte-monnaie, en partant du principe que l'on paie ce que l'on consomme, plus vous avez de déchets non recyclables ou non triés, plus vous payez de taxes d'ordures ménagères, le tri sélectif étant ramassé par les usines de recyclage...

Il faut cesser de culpabiliser les industries, et vouloir leur faire payer des taxes pollueur/payeur mais au contraire, se servir de leur pollution et de leurs déchets, comme par exemple dans le port de Kalundborg*[14] , au Danemark, qui a démontré que les systèmes industriels peuvent fonctionner comme des écosystèmes biologiques, selon le principe de la chaîne alimentaire. Il y a 40 ans, les entrepreneurs locaux avaient découvert que les sous-produits des uns pouvaient servir de matière première aux autres et permettre d'économiser énergie et ressources naturelles

Il faut cesser de croire que l'homme est le plus gros pollueur. Nous y contribuons, mais les plantes et les animaux de la forêt produisent chaque année plus de déchets que ceux que nous serions capables de produire. Non seulement des montagnes de feuilles, de fleurs, de plumes, mais aussi des parfums, des insecticides, des colorants, des venins… et rien ne s'accumulent !

---

[14] *Réf/ www.symbiosis.dk*
La centrale électrique se trouve au coeur de ce système d'échanges. La raffinerie lui fournit ses eaux usées, qu'elle utilise comme eau de refroidissement. En échange, elle lui procure de la vapeur, dégagée par son unité de cogénération, qu'elle revend aussi à Novo Nordisk et à la municipalité. L'eau tiède, rejetée par la centrale, est exploitée par une ferme piscicole installée à proximité. Les cendres, produites par la combustion du charbon, sont revendues à des entreprises de construction locales qui s'en servent dans la production du ciment. Enfin, l'installation d'une unité de désulfuration en 1990 permet à la centrale de produire du gypse, mis à profit par la société Gyproc. De son côté, la raffinerie revend à des entreprises de fertilisants le soufre extrait du gaz qu'elle produit en excès. Ce gaz est utilisé en appoint comme combustible par la centrale d'Asnæs et Gyproc. Les agriculteurs de la région profitent des boues fertilisantes produites par Novo Nordisk, tandis que les boues issues de l'usine de retraitement de la ville servent de matière première à une société de nettoyage des sols.
Résultat : Kalundborg est parvenu à diminuer de 20 000 tonnes sa consommation annuelle de pétrole, de 15 000 tonnes celle de charbon, de 200 000 celle de gypse, et de 2,9 millions de mètres cubes sa consommation d'eau. La symbiose a permis en outre de réduire massivement les rejets de déchets et de gaz à effet de serre. Selon les estimations réalisées par l'Institut de la symbiose, les investissements réalisés depuis trente ans pèseraient 75 millions de dollars. Mais les revenus dégagés par les économies d'énergie et par la valorisation des déchets sont, eux, évalués à 15 millions de dollars par an.

L’arbre, par exemple, vit au milieu de ses déchets sans être intoxiqué par eux.
La forêt a résolu le problème d’une manière très simple parce qu’elle pratique une économie cyclique : les déchets des uns servent de nourriture aux autres.
La forêt ignore le concept des immondices.
Les déchets organiques, en se décomposant dans la nature, ne libèrent pas d’autres substances que celles qui sont inhérentes à la vie. Ils se transforment en eau, en CO2, éventuellement en méthane (CH4) et en d’autres molécules utilisables par le monde végétal.

Par contre, mis au rebut dans une décharge, leur décomposition se déroule principalement en l’absence d’oxygène, et évolue donc vers une production plus importante de méthane, gaz beaucoup plus actif en matière d’effet de serre que le CO2.

Certains avantages économiques et écologiques découlent du travail de la collecte des déchets et du leur recyclage :

- De la matière première qu’il n’est pas besoin d’importer (pétrole, bois, minerais) donc moins d’importations
- Le travail de collecte remplace le travail de la mine ou de l’abattage des arbres. Un poste n’a pas été créé, mais remplacé par un autre.
- Moins de déchets et de décharges, (nous croulons sous les déchets) donc protection de notre environnement

Si les industriels consentent à produirent des emballages, et des produits le plus possible recyclables, il est inutile de réduire la production de biens consommables.

Par exemple des pots en verre pour les yaourts au lieu de pots en cartons. Un emballage que tout le monde apprécie, mais dont la collecte pose un problème avec des matières indésirables pour le recyclage. La mauvaise qualité de la collecte augmente le coût pour tous que ce soit les collectivités et les contribuables. C’est donc à la fois sur les industriels (exemple des bouchons en céramique pour un effet à l’ancienne qui répond à une mode) et sur le circuit de la collecte qu’il faudra intervenir.

Exemple type d’un recyclage réussi : « *Bien qu’employé depuis l’antiquité pour diminuer la puissance thermique nécessaire, le calcin fut oublié pendant de nombreuses années. « Après le deuxième choc pétrolier de 1974, les verriers Français adoptèrent une démarche d’économie d’énergie, en refondant du verre cassé pour alimenter leur production, cette pratique*

étant plus économique que de fondre les matières premières qui entrent dans la composition du verre comme le sable de silice. C'est en 1976, que Jean Tournier la Ravoire, verrier de son état, envisagea de récupérer le verre usagé pour le réutiliser en tant que matière première. Le but était de collecter des fonds pour soutenir les actions de son ami André Potherat, Président du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer en région Champagne-Ardenne. Rapidement, les verriers français se rendirent compte de l'enjeu environnemental de ce principe et co-signèrent en 1979, le premier contrat de recyclage du verre avec des objectifs chiffrés. En 1984, ces objectifs furent atteints ; une bouteille sur quatre étant effectivement recyclée.

Le verre usagé broyé, appelé calcin, est devenu la principale matière première des verriers : à l'heure actuelle ils utilisent dans leurs fours, jusqu'à 80 % de calcin pour la fabrication des nouveaux emballages en verre.
Aujourd'hui, le verre est devenu la matière recyclable par excellence ; une bouteille sur deux provient du recyclage. »[15]

Parce que nous dépendons de la qualité du sol pour notre nourriture et notre eau, donc de notre environnement, il faut commencer par travailler en accord avec celui-ci. Il est aussi plus motivant d'avoir un cadre de vie agréable.

15 http://www.somergie.fr/html/icidsmonde/recyclageverre.htm

LES REFORMES DE FOND

Agir dans l'urgence

Il faudra agir en deux temps, le premier permettant la mise en place des réformes. Il faut prendre le temps d'expliquer, de travailler avec les syndicats, les associations, les entreprises. Il faut prendre le temps d'examiner toutes les facettes des problèmes et leurs répercussions. Il faut prendre le temps de mettre en place des réformes de fond qui vont changer la vie des français.

Aussi, comme il faut gérer dans l'immédiat l'équilibre du budget, il faut rétablir une justice fiscale afin de permettre ensuite une balance des charges sociales vers le produit ou le service consommé et non plus sur le travail effectué.

Salaires mensuels moyens et répartition des effectifs selon le sexe

	Salaires bruts			Salaires nets de tous prélèvements			Répartition des effectifs (%)	
	Euros courants		Euros constants	Euros courants		Euros constants	2008	2009
	2008	2009	Evolution (%)	2008	2009	Evolution (%)		
Hommes	2 943	2 978	1,1	2 217	2 250	1,4	64,6	64,4
Femmes	2 401	2 459	2,3	1 795	1 843	2,6	35,4	35,6
Ensemble	**2 751**	**2 793**	**1,4**	**2 068**	**2 105**	**1,7**	100,0	100,0

Note : Salaires mensuels des postes à temps complet et effectifs en années-travail.
Champ : salariés du secteur privé et semi-public, France.
Source : Insee, DADS.

Limite plafond sécurité sociale
Mensuel : 2 946 €
Annuel : 35 352 €

Il est incompréhensible que les plus gros salaires payent moins d'URSSAF. Plus vous gagner et moins vous avez de cotisations. Il faut supprimer dans l'immédiat les tranches B, C et D

Nombre d'emplois en France[16]

Le nombre d'emplois salariés s'établit à 16 529 200 au 1er trimestre 2011, en hausse de 0,4% par rapport au trimestre précédent et de 0,9% sur un an.

Dernière mise à jour le 02/09/2011 - (Publié le 10/12/2010)

L'emploi salarié compte toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Ces résultats, publiés par Pôle emploi, portent uniquement sur les établissements de 10 salariés et plus, soit 75,7% du champ couvert. Une méthode d'estimation permet d'étendre les résultats à l'ensemble des établissements.

---

16 http://www.journaldunet.com/economie/magazine/en-chiffres/nombre-d-emplois-en-france.shtml

En calculant 20% de salariés dépassant le plafond de 1000€ par mois, on gagne : 216 532 520 € par mois soit par an **2,598 Md € au minimum** uniquement en supprimant les tranches B. Il faut aussi le faire pour les tranches C et D. De même pour les cotisations ARRCO et AGIRC.

On ne peut supprimer toutes les niches fiscales. Certaines sont indispensables à l'économie et à la justice sociale. Pourtant un effort estimé à deux ans doit être consenti par tous.

Rétablir la TVA à 19,6% sur la restauration assise. La différence n'est pas grande pour l'addition du client dans un restaurant qui affiche un repas à 12,00 €., soit une estimation **de 2,4 Md**[17]

D'ici juin 2012, le gouvernement en place aura pris quelques mesures qui, on l'espère auront fait jouer en faveur des économies. Mesures que l'on ne peut prévoir, car on ne connaît pas leur choix. Espérons simplement que des mesures efficaces soient au rendez-vous, parce que d'ici juin 2012, si rien n'est fait, la situation sera tellement catastrophique qu'il faudra colmater les brèches en urgence avec des hausses de TVA et de charges sociales, de prélèvements spéciaux sur les grosses et moyennes fortunes, et réduire de façon drastiques les dépenses de l'Etat, de rogner sur les subventions et les aides sociales et d'être à la merci du FMI qui nous demandera de privatiser les retraites et les branches de sécurité sociale.

Aussi, ces paragraphes sur les mesures d'urgence s'arrêtent là pour aujourd'hui.

Préparer les grandes réformes

Il faudrait s'attaquer sans attendre à des réformes en profondeur, parce que nos entreprises n'en peuvent plus, parce que les salariés n'ont plus le cœur à l'ouvrage. On n'a jamais utilisé autant de tranquillisants que dans notre pays. La sonnette d'alarme a été tirée lors des suicides sur les lieux de travail.

---

[17] *http://www.alternatives-economiques.fr/tva-restauration---tva-sur-la-restauration_fr_art_851_43514.html*

Les droits des travailleurs ont été parfois chèrement conquis dans le sang et il n'est pas question d'y revenir, il s'agit au contraire qu'avec une autre optique il puisse y avoir à la fois un meilleur bien être pour l'entreprise et pour son salarié.

Il s'agit donc :

- de simplifier les tracasseries administratives, de donner accès à un libre choix à un « droit au travail » aux salariés, de revaloriser à la fois le travail et les salaires.
- de permettre aux entreprises de se développer, de simplifier la fiscalité et les charges sociales afin qu'il y ait moins de « niches » qui profitent aux plus grosses entreprises au détriment des plus petites et qui les étranglent.

Pendant que dans un premier temps il aurait été décrété des mesures qui permettront de réduire de façon drastique les besoins d'emprunt, il faudrait s'attaquer aux réformes de fonds qui commence par :

La gouvernance des entreprises

Les outils du travail

Avant de parler de l'application du « droit au travail »[18], il faut d'abord parler de ses « outils » principaux ; l'entreprise, les patrons, les salariés.

1) La diversité des « patrons »

Les patrons, (Etat compris, puisqu'il est le principal employeur français par l'intermédiaire de la fonction publique), sont les modernes seigneurs du Moyen-Âge, qu'ils soient grands ou petits. Si être patron donne des droits, encore ne faut-il pas oublier les devoirs.

Tout comme il y a deux catégories principales d'entreprises, les privées et les publics, il y a deux catégories de patrons :

- Les patrons des grosses entreprises cotées en Bourse, les S.A. cotées ou non, et les entreprises d'Etat qui ont à leur tête un PDG nommé par l'Etat ou par un conseil d'administration, sont des salariés. Si un

18 Voir cahier n°1

salarié commet une faute, il est pénalisé suivant la faute par un licenciement qui peut aller jusqu'à la faute lourde. Il devrait en être de même pour eux. Ne dit-on pas « tous égaux ». S'il est normal qu'ils puissent, tout comme les autres salariés de leur entreprise, avoir des primes en rapport avec leur poste lorsque celle-ci est bénéficiaire, « les parachutes dorés » et les primes sont inacceptables lorsque celle-ci n'engrange pas de bénéfice ou pire, est déficitaire.

- Il n'est pas anormal que les patrons/gérants des PME, PMI en SARL ou entreprises individuelles puissent s'enrichir. Ils ont non seulement engagé leur temps et leur responsabilité, mais aussi leur argent. Ils sont responsables des pertes ou des bénéfices de leur entreprise

2) L'outil de travail : la diversité des entreprises

Bien que des efforts aient été accompli pour simplifier la création des entreprises, la gestion de celles-ci devient de plus en plus lourde. Paperasseries (Assedic, URSSAF, TVA, déclarations, fiches de paie, normes ISO, réglementations, traçabilité, bilans à déposer etc…. Chaque entreprise selon son secteur, sa taille, son statut est une particularité. Un chef d'entreprise individuel passera autant de temps en administratif qu'en production. D'où le besoin de simplifier la tache.

Lorsque ici on prône que le travail doit s'adapter à l'individu et non l'inverse, on parle de l'organisation et non de la technique.

3) Un outil collectif

Nous n'avons plus l'outil collectif (autrefois le Commissariat au plan) qui permet de réfléchir sur les orientations à prendre en matière de développement soutenable lors de la création d'industries et d'entreprises. Ce n'est qu'avec un outil collectif réunissant pouvoirs publics et secteurs industriels, grandes entreprises et PME, que l'on pourra mettre en place une symbiose industrielle permettant aux uns de se servir de la pollution et des déchets des autres comme matières premières.

Temps de travail

Les socialistes nous avaient expliqué les bienfaits du partage du travail, Pour cela ils ont mis en place le temps de travail à 35 heures par semaine, ce qui devait permettre d'embaucher plus de personnes pour compléter les heures non effectuées nécessaires. Après la société de consommation, nous devions entrer avec les RTT dans la société dite « de loisirs ». En raisonnement mathématique, ils n'avaient pas torts, mais est-ce vraiment des loisirs lorsqu'on ne peut accéder, pour des raisons financières, à ces fameux loisirs. Si les habitants des grandes villes travaillent moins, certes, il faut ajouter à leurs heures de travail, le temps passé dans les transports, ce qui pour eux, est équivalent.

Un débat de société pourrait s'instaurer sur l'idée que l'on a de l'obligation de l'individu de travailler contre de l'argent pour se nourrir, ainsi que sur le temps de travail, mais là n'est pas le sujet. Nous sommes face à un problème que nous devons résoudre dans les mois qui viennent. Résorber la dette et repartir vers le plein emploi. Après, un débat pourra s'instaurer sur la philosophie qui engendre l'obligation du travail ou le droit à la paresse[19].

Il est tout à fait possible de créer rapidement des emplois supplémentaires, mais pour cela il faut commencer par augmenter la capacité de production de l'outil de travail, soit en misant dans l'investissement de matériels, dans l'agrandissement des locaux ou en permettant aux entreprises de travailler 24h/24h et 7 jours sur 7 afin de rentabiliser le matériel et d'être plus compétitif sur le marché, car on ne peut diviser l'emploi d'une machine par deux, on ne peut que permettre à deux personnes de travailler l'une après l'autre. Ce qui ne veut pas dire qu'une loi oblige toutes les entreprises à travailler 168 heures par semaine, il faut que cela reste un choix de l'entreprise et des salariés, le travail restant encadré à 35 heures.

Nous aimons bien nous plaindre et l'instauration des 35 heures s'est vue dotée de tous les maux, comme le franc face à l'euro. Nous pensons qu'ils sont à la base de tous nos problèmes. Pourtant, les 35 heures sont rentrées dans le quotidien des entreprises, ainsi que dans la vie des salariés qui y trouvent des avantages, si ce n'est financier, au moins dans l'organisation de leur quotidien. Si l'on supprime la semaine des 35 heures, où sera la possibilité de faire des heures supplémentaires ?

---

[19] Référence aux écrits de Karl Marx et à celui de son gendre sur l'éloge de la paresse

Et maintenant un petit sourire pour se détendre : Parlons du repos dominical, tellement défendu par les syndicats. Une contradiction entretenue par le Gouvernement, les syndicats, et nous-mêmes, lorsqu'on pense que ces mêmes syndicats défendent l'état laïque avec la même ferveur. Or, il me semble que le dimanche est « le jour du Seigneur » chez les catholiques. Donc si je pousse le raisonnement à l'extrême, ils souhaitent un état laïque, mais avec une religion d'état. !!! Pourquoi ne pas admettre que tout salarié pourrait choisir en entrant dans une entreprise ouverte 7 jours sur 7, ses jours de congés. Ces jours ne sont pas forcés de correspondre à sa religion. On peut choisir mercredi et dimanche, parce que ce sont les jours des enfants. Ils font partie du « droit du choix de vie ». Une fois ces jours choisis, si l'entreprise qui a embauché pour un contrat de plus de 25 heures a besoin, pour X raisons de lui proposer de travailler ces jours-là, le salarié serait payé en heures de congés hebdomadaires, soit le double.

La revalorisation du travail

Autant pour les entreprises que pour les salariés, le travail peut et doit être revalorisé financièrement et psychologiquement, sans toutefois augmenter les coûts qui pèsent sur les entreprises. Tout travail est utile à la collectivité. Il y a des emplois de production et d'autres de services, mais il n'y a pas de « petits métiers » ou de métiers non valorisants. Il n'y a que des emplois utiles à tous en général et à chacun en particulier. Le bagagiste a son utilité dans une gare (comment faites-vous lorsque vous êtes seul(e) pour chercher un caddie afin de transporter une valise trop lourde ? Vous laissez la valise sur le quai ?) Il faut sortir de l'idée que certains emplois sont dégradants. En fait, plus le travail est rebutant ou dangereux, plus il faudrait qu'il soit reconnu et valorisé, puisque nous mettons notre temps, nos bras et notre intelligence au service de la société.

Rendre l'accès à l'emploi plus facile

Il n'y a pas que le manque de commandes ou de finances des entreprises qui nourrit le chômage. Il n'y a pas que les salaires plus bas dans certains pays qui font que nos entreprises se délocalisent, mais aussi la simplification de droit du travail, quand il existe…

Il existe aussi des causes dues à un système obsolète :

Par des blocages du côté de l'entreprise

- Les dispositifs empêchant les entreprises de licencier et d'embaucher facilement
- Les charges sociales qui font reculer les entreprises à embaucher
- Le passage pour les entreprises à 10 salariés, puis à 50 avec des contraintes syndicales
- La fermeture de la majorité des entreprises et des commerces le dimanche
- Travailler à l'international avec les décalages horaires lorsqu'on ferme à 17 ou 18 h.
- Le manque d'unités de production, les entreprises étant de plus en plus orientés vers le tertiaire

Et de celui des demandeurs d'emploi :

- Sans CDI, on ne peut avoir ni logement, ni crédit, ce qui fait que le futur salarié recherche à tout prix ce contrat.
- Il est de plus en plus exigé par la réglementation des diplômes alors que l'on a l'expérience apprise sur le tas, ou un diplôme ayant des points communs avec l'emploi proposé mais pas d'équivalence avec le diplôme imposée par la réglementation.[20]
- Pôle Emploi prend plus les diplômes en compte que l'expérience
- Le refus légitime de travailler pour des salaires au SMIC, alors que l'on a BAC + 3 ou 4
- Que travailler coûte cher à certains salariés en aide maternelle, déplacements, frais professionnels
- Les distances entre le lieu de travail et l'habitation
- Que les personnes bénéficiant de certaines allocations perdent leurs avantages lorsqu'elles travaillent, et « gagnent » moins en travaillant.
- Et pour terminer, les « petits métiers » qui sont dans l'esprit de beaucoup d'entre nous, dévalorisés parce que précaires avec un CDD, leur dévalorisation ayant entraîné une rémunération de bas salaire, alors que l'on a tellement besoin d'eux pour nous faciliter la vie quotidienne et nous la rendre plus conviviale.

---

[20] Voir cahier n°1

Tous les cas ne sont pas les mêmes, mais si on prend l'exemple d'une femme seule avec un enfant et qui touche environ 630 € d'ARE (ce qui est le cas de beaucoup de chômeurs) et qui a décidé de prendre un emploi à temps partiel pour pouvoir s'occuper de celui-ci et gagner un peu plus. Le résultat est que son salaire est déduit de l'ARE et qu'il faut qu'elle paie quelqu'un pour faire garder son enfant le temps qu'elle travaille. Conclusion : elle travaille pour gagner moins et préfèrera rester chez elle.

C'est donc sur ces points qu'il faut travailler afin de faciliter l'accès au travail.

Il est anormal que l'individu, pour travailler afin de pouvoir se nourrir, soit dépendant de la volonté des autres.

Si l'état a comme objectif de réduire le chômage, cela ne suffit pas. Ce n'est d'ailleurs pas un objectif, c'est un souhait, puisque les économistes d'esprit libéral considèrent le chômage comme un composant ne pouvant et ne devant cesser d'exister. Pourtant la volonté politique est à la base de tout. Sans vouloir plagier le communisme qui a montré ses limites, il nous a démontré que tout le monde pouvait avoir un emploi

Partant du principe que l'on peut donner du travail à tout le monde, que ce n'est qu'une question d'objectif, dans cette optique, l'individu devient maître de son parcours de vie. Là aussi, l'état d'esprit doit changer. Du travail, il y en a pour tout le monde, il suffit de le mettre sur le marché. Il n'y a pas besoin de 1,5 à 2 points de taux de croissance pour créer de l'emploi, ainsi que le déclarait François Fillon fin mai 2009. C'est l'emploi qui crée le taux de croissance. Nous n'avons pas les conséquences sociales d'une crise économique, mais les conséquences économiques d'une crise sociétale.

Il coûtera moins cher à l'Etat de financer le travail que de financer le chômage, car si, dans un premier temps, le budget de financement est identique, (les postes budgétisés à pourvoir étant déplacés)[21] le résultat, lui, sera bénéfique. Moins de jeunes inactifs, moins de violence, moins de stress….. Répercussions positives sur la sécurité sociale, sur la délinquance, sur la croissance économique.

[21] *Voir chapitre sur Assedic*

Les dispositifs permettant une liberté d'emploi pour les entreprises

- ***Le Contrat de travail***

En France, si un individu n'a pas de contrat de travail à durée indéterminée, (CDI), encore moins de fiches de paie, il n'a pas droit au logement, puisqu'il doit le ou les fournir. Pas de travail s'il n'a pas de logement. Et encore moins de droit au crédit, d'accès aux soins, de retraite…. à moins qu'il n'ait un gros compte en banque. Ce manque de CDI le marginalise et lui fait perdre peu à peu son statut social.

On a trop tendance à croire que lorsqu'on rentre dans une entreprise, ce sera un long parcours, sans aléas, qui se fera jusqu'à la retraite. De même qu'en 20 ans, nous sommes passés du gros téléviseur encombrant et inesthétique à l'écran plat LCD en H.D, du téléphone fixe au portable, de l'ordinateur de bureau au PC portable etc… des métiers, des emplois disparaîtront, remplacés par d'autres. En tant que consommateurs, nous nous sommes non seulement adaptés au changement, mais nous en redemandons. Pour l'emploi, il faut raisonner de la même manière. Evitons les réflexes de pensées immobilistes qui nous empêchent de voir autrement.

La création d'un contrat unique de travail permettant de changer d'entreprise, de profession, de s'arrêter pour X raisons personnelles serait l'idéal…. Ce contrat devra faire partie intégrante du « droit au travail ». Il est indissociable de ce fil rouge qu'est le « portefeuille de compétence ». Ce contrat n'est pas une utopie. Ce ne sont que quelques dizaines de millions de mentalités à changer.

L'objectif étant de pouvoir donner du travail à tout demandeur d'emploi, il n'y a plus de contrat de travail à durée indéterminée, qui sous-entend contrairement à ce que l'on croit, que l'on peut être licencié à tout moment. Il n'y aura plus qu'un contrat de travail qui vous envoie en mission dans des entreprises à plus ou moins long terme. Ce terme peut osciller entre quelques heures et plus de quarante ans. La sécurité de l'emploi est là ! Il ne faut plus cataloguer les demandeurs d'emploi dans des filières : longue durée, Rmiste, primo demandeurs ….Ces filières ne font qu'accentuer l'assistanat et la longueur d'attente due au chômage.

- ***Les Agences pour l'Emploi***

L’entreprise recrute, embauche, licencie et gère la paie de ses salariés. Pourtant, des dirigeants commencent à trouver des avantages à externaliser la gestion de la paie de leurs salariés, tout comme en cas de surplus de travail, ils embauchent en intérim. Les contrats de ces employés sont conclus entre l’entreprise et l’entreprise intérimaire, les salariés étant employés par l’intérimaire et envoyés en mission.

La fonction publique gagnera à être gérée au niveau du recrutement comme le privé. Plus de facilités pour les fonctionnaires à être mutés selon leurs désirs et permettre par la même occasion une facilité de permutation entre diverses collectivités ou ministères. Chasseur de tête, concours passé avant si cela est nécessaire, le recrutement gagnera ainsi que l’évolution de carrière.

On part des principes suivants :

- Pôle Emploi prend le statut privé d’agence d’intérim sous le sigle retrouvé de ANPE
- Les agences d’intérim et Pôle Emploi deviennent les APE (agence pour l’emploi).
- Les APE et la DDTE sont les pivots du « droit au travail ».
    - Les APE et ANPE sont des entreprises privées, sous contrat d’Etat.
    - Les agences de Pôle Emploi (ANPE) trouveront ici leur véritable vocation. Devenues des entreprises privées sous contrat d’état de régime spécial, elles géreront plus particulièrement les personnels de la fonction publique nationale et territoriale, les structures d’insertions.
    - Les services d’inspection de la DDTE sont renforcés afin d’éviter toutes dérives de « droit au travail » et « droit du travail » non respecté.

- Création d’un outil informatique permettant de gérer les offres et les demandes ainsi que la gestion des contrats.
    - Les APE gèrent à la fois la gestion du personnel des entreprises et la gestion du contrat de travail.
    - L’outil informatique permet d’établir des passerelles entre les différentes agences ainsi qu’avec les ANPE, afin que les salariés puissent évoluer et changer d’emploi, si ils le souhaitent.
        - Collationner les offres et les demandes d’emploi
        - Les contrats des salariés et leurs emplois

- Les contrats de gestion des entreprises

- L'entreprise ou la collectivité signe un contrat de gestion de son personnel avec une APE ou une ANPE
  - Les contrats de gestion du personnel s'établissent entre l'entreprise et l'Agence Pour l'Emploi, sur le principe d'une mission ainsi que cela se pratique actuellement avec les agences d'intérim.
  - Souplesse de mouvement de personnel pour les entreprises n'ayant plus de contrat de travail avec le salarié. Elles embauchent et licencient suivant leurs besoins.
  - Les agences pourront avoir dans leurs services, des « chasseurs de tête », des commerciaux pour démarcher les entreprises. Elles se doivent d'être concurrentes, afin d'offrir un meilleur service non seulement aux entreprises, mais aussi aux salariés.

- Pour toute entreprise ou personne employant du personnel, la gestion de la paie passe par les APE et les ANPE ainsi que la gestion des ressources humaines (droit à la formation, etc…)
  - Toute entreprise ou collectivité ou particulier ayant un contrat de gestion du personnel s'adresse à son ANPE ou APE pour embaucher. Il n'y a aucun problème si l'entreprise ou la collectivité ou le particulier souhaite recruter directement du personnel, la gestion étant toutefois assurer par les agences.

- Tout homme ou femme, à partir de 18 ans signe son contrat de travail avec une agence.
  - La possibilité étant donné aux salariés de choisir l'agence dont ils souhaitent dépendre et d'en changer

Tous les salariés de toutes les entreprises seront donc gérés sans intermédiaire par les APE et ANPE, et seront rémunérés par elles. Tous les deux ans ou trois ans elles auront avec le salarié, un entretien de compétence afin que celui-ci puisse évoluer selon ses souhaits, soit dans son métier, soit se recycler dans un autre, grâce au DIF.

Il faut inverser nos raisonnements. On rémunère le travail et non le chômage, parce que le chômage, (étymologiquement : se reposer pendant les heures chaudes) exception faite de notre volonté, ne doit pas exister. Il est vrai que pour cela il faut changer les mentalités. Chaque salarié doit raisonner avec l'aide d'une APE, comme s'il était une entreprise

individuelle : « J'ai un métier, que je considère comme un produit. J'ai un commercial qui est l'agence pour l'emploi. Je vends mon travail qui est mon produit, c'est-à-dire MOI, aux entreprises. Je peux avoir plusieurs clients, et plusieurs produits, avec les Unités de Valeur. C'est avec l'agence que je discute les contrats, je peux changer d'entreprise, de travail, j'ai le choix. Je peux aussi changer d'agence, ou en avoir plusieurs. Je peux épargner des heures pour prendre un congé sabbatique. »

Je ne connais pas une personne qui ne soit capable d'assurer deux ou trois emplois différents. Par exemple un tourneur peut aussi bien travailler en tant que tourneur qu'enseigner son métier. Un artisan connaît autant la gestion que sa production etc… Les hobbies peuvent devenir d'excellentes bases pour rebondir. Un passionné de cinéma peut travailler comme vendeur dans ce secteur ou comme soutien dans l'enseignement de culture générale …..

Il ne faut pas avoir peur de ce système. Formés à un travail, ayant la connaissance de l'entreprise, l'entreprise a intérêt à garder et à « chouchouter » ses salariés. Le « conseil d'entreprise » sera là pour cela. Parce que si l'employeur peut cesser le contrat, le salarié peut aussi s'en aller, puisque n'importe comment, il aura un travail ailleurs. Un bon gestionnaire évite de faire un turn-over avec ses employés.

Si l'agence ne trouve rien qui convienne au demandeur, et s'il souhaite avoir un salaire, un droit au chômage existerait payé par les APE. Dans cette optique, des emplois d'attente seront créés, permettant aux demandeurs de patienter pendant qu'un poste qui leur convient se libère. L'Etat, les collectivités ou les entreprises d'insertion le leur fournit contre un travail.

- Permanences administratives dans les établissements scolaires,
- Études du soir, aides aux devoirs,
- Surveillance des cours de récréation, des cantines

- Soutien aux parents
- Aides familiales

- Aides aux personnes âgées, aux malades, dans les maisons de repos, dans les hôpitaux
- Lectures, rédaction de courrier
- Accompagnement, transports des personnes âgées, handicapés
- Dépannage informatique
- Cours d'informatique

- Bricolage à domicile

- Environnement
- Communication (dans les gares, les aéroports, ……)
- Agriculture

- Travail administratif dans les ministères, les Conseils Régionaux et les mairies

- Surveillance des voies publiques

Les agences qui auront du personnel à placer en « difficulté » (agressivité, manque de ponctualité, difficultés d'adaptation…) auront la possibilité de les orienter vers des structures spécialisées prises en charges par les communes.

La refonte du système emploi et de l'enseignement par l'acquisition des unités de valeur[22] est intimement liée. Si le « droit au travail » résout l'accès à l'emploi, il ne résout pas le manque de personnels qualifiés pour répondre aux différentes demandes des entreprises. C'est ici qu'interviennent les bilans de compétences de l'Education Nationale et les unités de valeur de formation. Il ne résout pas non plus, le manque d'entreprises.

Pour inciter les entreprises à externaliser la gestion de leurs salariés, les cotisations « ASSEDIC » seront supprimées. D'où diminution de charge pour l'entreprise.

Qui paie les formations ?

Il y a en France plus de trois millions de demandeurs d'emploi, entre les déclarés et ceux qui ne le sont pas. La réforme entraînera dans un premier temps un gros effort d'investissement pris en charge par l'état, pour la formation afin de permettre à tout le monde de trouver un travail intéressant. Il faudra le répartir sur une période de trois ans à cinq ans pour pouvoir former tous ceux qui en ont besoin.. Les salariés partant à la retraite, les demandeurs d'emploi récents devenant des tuteurs pour apprendre aux

[22] Voir cahier n°1

jeunes un métier. Viendront ensuite les formations qui interviendront dans un cadre « normal », prise en charge par :

- Les entreprises pour des nouvelles techniques ou de nouvelles méthodes spécifiques à l'entreprise
- L'état pour les formations DIF
- L'agence pour des besoins propres aux contrats qu'elle passe avec les entreprises.

Chômer

Il est tout à fait normal d'avoir des périodes où l'on n'a pas envie de travailler. C'est un choix que l'on doit être en droit d'exercer. Plusieurs solutions peuvent être envisageable :

- Cumuler des heures supplémentaires = congés payés supplémentaires
- Prendre un congé sabbatique sans solde
- Travailler moins (temps partiel, mi-temps …)
- Etc…

La RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

Il faut aussi penser que « l'huile de moteur » du salarié n'est pas que son salaire, c'est aussi son bien être dans l'entreprise.

- Mise en place de « conseil d'entreprise ». Il faut faire la différence entre les représentants des salariés d'une entreprise et les syndicats qui représentent l'ensemble des salariés auprès du gouvernement. Ainsi, dans chaque entreprise de plus de 5 salariés, il pourrait être créé un « conseil d'entreprise » composé à 50% par les salariés et 50% par la direction. Ce conseil servirait à organiser et gérer le bien-être et la sécurité des travailleurs. Un salarié qui vient travailler de bon cœur le matin, est un salarié qui est « profitable » à l'entreprise, qui a du « rendement ».
- Dans les entreprises de moins de 5 salariés, ceux-ci côtoient en général leur patron et peuvent régler directement leurs problèmes.

En remplaçant par un lieu de réflexion et de décision appliquant une responsabilité sociétale de l'entreprise (certaines entreprises ont en 2010

l'obligation d'en rendre compte) on agit à la fois sur l'environnement, la santé (moins de stress), la productivité. Un exemple qui date, mais qui a démontré le bien fondé de l'idée : on se bousculait pour travailler chez Ricard.

Propositions de simplification des structures

Pour pouvoir absorber plus de trois millions de demandeurs d'emploi, il faut non seulement augmenter la productivité de l'outil de travail existant, mais aussi permettre la création et la pérennisation de nouvelles entreprises ou de nouveaux métiers. Le fait de vouloir supprimer les charges patronales, ainsi que les subventions aux entreprises changent profondément le fonctionnement de certaines entreprises. C'est donc les structures juridiques et administratives respectant certaines formalités légales pour assurer auprès des consommateurs le sérieux de l'entreprise qu'il faut revoir et simplifier

- ***Les entreprises sous contrats d'Etat***

Ce sont des entreprises de droit privée (SARL, SA, entreprises individuelles) qui proposent des services aux particuliers ou à la collectivité ayant des points communs avec les emplois de la fonction publique : Formation, sécurité privée, transports, santé avec les aides familiales, droit au travail. L'Etat n'intervenant que sur la réglementation du service proposé et le suivi de l'application cette réglementation.

Les premières entreprises privées sous contrat d'état seront les agences d'intérim. Ce sont elles qui seront à la base de la mise en place du « droit au travail » puisqu'elles gèreront tout le potentiel salarial.

Pour mettre fin à la multiplication, à la fragmentation et au cloisonnement source de duplication et de gaspillage des impôts des contribuables, les structures de l'état seront moins nombreuses et plus souples. Aussi, il faut s'interroger sur les organismes étatiques existants. Font-ils parties des services collectifs de la nation, des services collectifs territoriaux ou est-ce des services réservés à une corporation ? Une évaluation sera fondée sur des questions de base, pour savoir s'ils ne peuvent passer avec le statut d'entreprise sous contrat avec l'Etat. Le besoin qui a donné naissance à cet organisme se manifeste-t-il avec autant d'acuité ? L'organisme serait-il plus efficace s'il était intégré à d'autres structures dont les missions se recoupent ? En quoi les activités de cet organisme ont-elles un impact

notoire sur l'efficacité des politiques publiques et la qualité des services aux citoyens ?

- ***La création d'entreprise***

Toute nouvelle entreprise devrait pouvoir être créée sur le modèle de déclaration d'une entreprise d'auto-entrepreneur. Une simple déclaration auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie, ou de la Chambre des Métiers, puis ensuite l'ouverture d'un compte en banque pour les sociétés permettront de créer sa propre entreprise. Une autre formalité le jour où l'on souhaite embaucher sera de signer un contrat avec l'Agence Pour l'Emploi de son choix. La CCI ou la Chambre des Métiers le signalant aux impôts et aux URSSAF pour le paiement de la TVA et de la taxe de solidarité.

Pour les créateurs dont les professions relèvent des entreprises sous contrat d'état les autorisations dépendront de la Préfecture.

Pour certaines professions inscrites auprès de la Chambre des Métiers comme les chauffeurs de taxis, les coiffeurs, les bouchers, tous les métiers touchant la sécurité et la santé des personnes, ils devront continuer à justifier de leurs capacités à exercer ces professions.

- ***L'aide à la création d'entreprises, d'industries et de commerces***

Trop de créations d'entreprises ferment au bout d'un an, ou au bout de trois ans. Peu arrivent à perdurer. Il ne suffit pas d'aider financièrement à la création, ni de donner une formation aux créateurs pour leur apprendre à gérer. Il faut aussi les aider sur un plus long terme, par des réseaux. L'emprunt et l'aide de l'Etat se feraient sous forme de création d'une SARL où l'Etat par l'intermédiaire d'une association/relais (pépinière d'entreprise) investi de l'argent et prend des parts. L'association se comportera comme un véritable associé participatif. Elle aura un regard sur la société et apportera aide et conseils. Elle partagera aussi les bénéfices à hauteur du nombre de parts. Lorsqu'ils en auront la possibilité, l'associé ou les associés fondateurs, pourront racheter les parts appartenant à l'état, pour la somme prêtée avec un taux d'intérêt équivalent à l'inflation du cours de l'euro. Une société créée par un particulier avec l'aide de l'Etat peut ensuite devenir individuelle.

Redonner du pouvoir d'achat

Quelques économistes, selon les théories de Keynes, ont à l'heure actuelle le raisonnement suivant : les salaires doivent augmenter parce que les produits augmentent, puis comme les salaires ont augmentés, il faudra augmenter les prix, et ainsi de suite. C'est rentré dans un cercle vicieux dont on ne peut se sortir. Mais il parait que c'est très bien ainsi, surtout avant des élections, ce raisonnement faisant augmenter le taux de croissance par un artifice politique. Cela s'appelle l'inflation, et le salarié s'aperçoit qu'il a été grugé puisque son « pouvoir d'acheter », n'a augmenté que pendant quelques heures. Sachant toutefois que ces dits salaires ne peuvent augmenter de plus de 3% par an, puisque les accords européens nous l'interdissent

- ***La revalorisation des salaires***

On croit souvent bien faire. Tous, nous croyons souvent bien faire. Cela a été le cas pour la minoration des charges sur les bas salaires. S'il est vrai qu'on ne peut augmenter les salaires sans fin, puisque plus nous augmentons les salaires bruts, rajoutant le coefficient des charges sociales, plus les prix .augmentent, il n'était pas judicieux de baisser fictivement les charges sociales en favorisant par des mesures législatives les bas salaires pour employer des chômeurs en fin de droits ou des Rmistes. Les employeurs ayant des avantages sur ces contrats revus à la baisse, ont eu tendance à embaucher le personnel pouvant les faire profiter de ces privilèges. En favorisant cette législation, plutôt qu'une véritable réforme de fond, on a permis de prolonger la durée du chômage, on a rogné sur les heures de travail par des mi-temps, des temps partiels, non choisis, mais imposés. Alors que l'on croyait bien faire, on a permis à la précarité de s'installer.

Dès que le budget arrive à l'équilibre, progressivement les charges salariales devraient s'alléger, le salaire brut restant inchangé. C'est sur la suppression des charges que le pouvoir d'achat sera revalorisé bien que CRDS et CSG non déductibles doivent être maintenues jusqu'à extinction de la dette on ne peut pas les supprimer pour les uns et pas pour les autres (censuré par le Conseil Constitutionnel un projet d'exonération de la CRDS [article 3 de la loi de financement de la sécurité Sociale pour 2001] au motif qu'elle ne respectait pas le principe d'égalité des citoyens devant les charges publiques)

- ***Instauration d'une taxe pour le travail des stagiaires non rémunéré***

Les stagiaires qui effectuent un stage en entreprise de plus de quinze jours accomplissent un véritable travail. Si l'entreprise ne souhaite pas les rémunérer, l'entreprise devrait être soumise à une taxe par stagiaire et par mois de travail effectué. Un stagiaire devrait être au moins rémunéré au tarif des apprentis.

- ***Création de 300 000 postes d'éducateurs pour les écoles[23]***

L'école primaire est le point de départ, non seulement de la maîtrise de la lecture, de l'écriture, du français et du calcul, mais aussi de l'intégration des jeunes dans la société.

L'expérience a démontré que les classes à partage d'activités étaient un plus pour l'éducation. Mais là aussi, il manque les structures et le personnel. Dans le primaire, afin de dédoubler les classes et d'arriver enfin à 12 élèves en moyenne (en faisant des demi groupes), il faut donc dédoubler les effectifs soit 300 000 personnes.

300 000 assistants x 1 200€ net x 12 mois = 4,32 Md

A condition de prendre en priorité pour ces postes des demandeurs qui viennent de s'inscrire à Pôle Emploi, il coûtera moins cher à l'état de financer le travail que de financer le chômage, car si, dans un premier temps le budget de financement est identique, le résultat, lui, sera bénéfique. Moins de jeunes inactifs, moins de violence, moins de stress…. Répercussions positives sur la santé, la délinquance, la croissance économique….

La première année prise en charge par les Assedic, opération zéro dépense pour l'Education Nationale. Au lieu de payer 300 000 chômeurs, ils rémunéreront pour la même somme300 000 emplois.

[23] *Voir cahier n° 1 page 43*

- ***La création des « gérants du foyer »***

Une mère ou un père de famille qui choisit de ne pas travailler pour s'occuper de ses enfants a le même emploi qu'une assistante maternelle. Il serait logique qu'un des premiers choix de vie des parents soit de pouvoir élever eux-mêmes leurs enfants et non les confier à des crèches ou des assistantes maternelles. Ce n'est pas une aide de l'état pour remplacer ou accroître des revenus qui lui sont proposés, les allocations familiales étant supprimées. C'est l'emploi d'assistant(e) maternel(le) qui est rémunéré, à la seule différence, qu'au lieu que ce soit les enfants des autres, ce sont les leurs. C'est un métier à temps plein, que l'état se transformant en employeur, rémunère. Comme pour les assistantes maternelles, formations et suivis sont obligatoires.

Il est vrai que cet « emploi » va à l'encontre du développement durable qui est de stopper la démographie galopante de notre planète, mais si le salaire n'augmente pas avec le nombre d'enfant et s'il est plafonné à une certain nombre d'années totales, je pense (peut être à tort) que le nombre de naissance n'augmentera pas de façon significative. De plus la formation et le suivi peuvent permettre de mieux appréhender la contraception ainsi que de signaler les violences conjugales qui sont souvent passées sous silence.

Le budget de la sécurité sociale

Il semblerait donc que les solutions apportées par le gouvernement en place ne soient pas les bonnes puisqu'ils n'arrivent pas à faire baisser le besoin d'emprunt. Mais encore faut-il prévoir le futur et ne pas se contenter de colmater les brèches.

Les perspectives démographique nous démontrent que dans peu d'années il y aura de moins en moins de salariés (entre chômage et vieillissement de la population) C'est donc sur toute la population qu'il faut prévoir de répartir les charges, les actifs seuls ne pouvant bientôt plus prendre en charge la répartition de la solidarité.

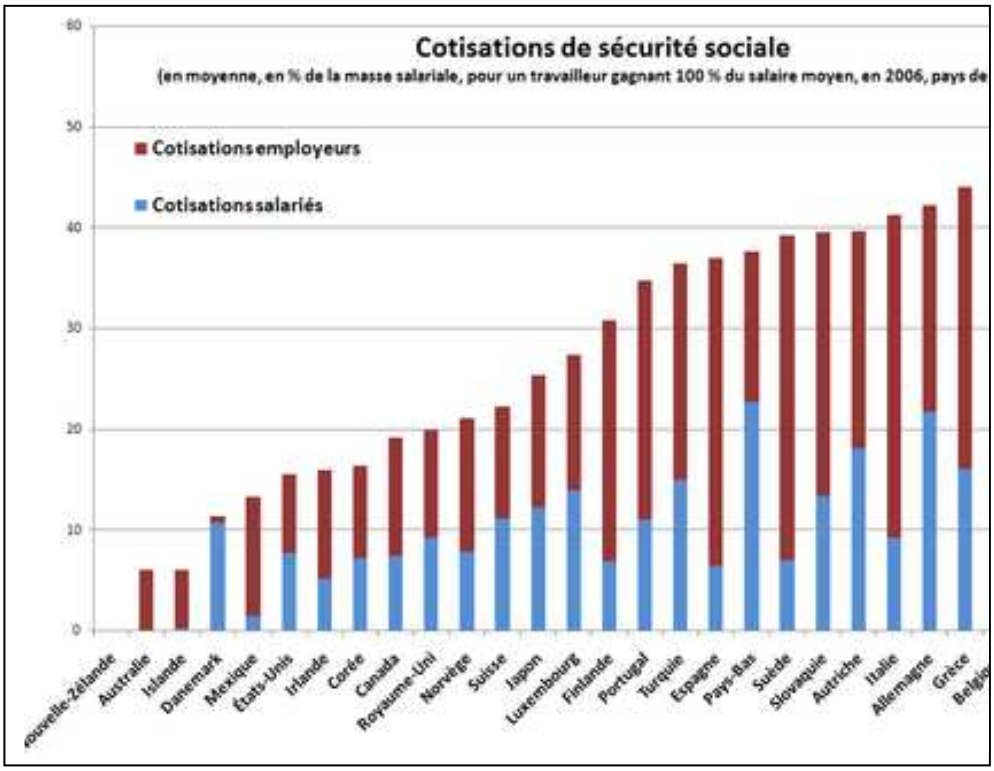

Une partie du coût du travail : les cotisations sociales dans les pays de l'OCDE [24]

Avant d'envisager des réformes sur l'hôpital, la santé, le RMI (devenu RSA), etc … il fallait commencer par équilibrer recettes et dépenses.

D'autre part, les frais de gestion des différents « services » mis en place crèvent indirectement le budget des caisses.

- sur les recettes proprement dites par les cotisations. Peut-on les augmenter alors que nous sommes un des pays ayant le plus de cotisations pesant sur la charge du coût du travail ?
- sur l'organisation afin d'alléger les structures et de faciliter le travail
- sur la redistribution des recettes

[24] *http://fr.wikipedia.org/wiki/TVA_sociale*

La taxe de solidarité

- *Mutualisation des recettes*

Elle concerne pour la partie sociale, les cotisations d'assurance maladie maternité, d'indemnités journalières (excepté pour les professions libérales), d'allocations familiales, de retraite de base, de retraite complémentaire obligatoire, du régime d'invalidité et de décès.

Toutefois la cotisation AT/MP reste à la charge des entreprises puisse que celle-ci est calculée suivant le risque couvert.

Le statut de l'auto-entrepreneur a été créé pour éviter le travail au noir et ainsi éviter la fraude aux URSSAF. Or, il ne remplit pas réellement sa fonction. Il aura seulement permis a ceux qui avaient envie de tenter de monter une entreprise de se lancer et de tester. Il n'a pas fait diminuer le travail au noir. Mais l'idée est bonne et reste valable, aussi faut-il élargir le statut de l'auto-entrepreneur à presque toutes les entreprises en se calquant dessus

Le remplacement des charges patronales par une taxe de solidarité qui quelque soit le nombre de salariés, est basé sur le chiffre d'affaire devrait résoudre le problème du travail au noir. Lequel n'aurait plus sa raison d'être.

La possibilité de passer par les APE pour réduire ses autres charges patronales devrait finir de régler le problème.

- ***La taxe de solidarité***

A ne pas confondre avec une TVA sociale, qui risquera d'augmenter sans contrepartie le prix des produits finis et des services, ce qui augmentera à son tour les salaires, mais surtout les pensions et retraites que paie l'Etat par l'intermédiaire des caisses de retraite. La *taxe de solidarité* est toutefois une émergence de l'idée de la TVA Sociale.

L'idée générale est que le financement de la protection sociale par un prélèvement assis sur les salaires augmente le coût de la production nationale par rapport aux biens importés, alors que cette protection sociale ne profite pas qu'aux seuls travailleurs, mais à tous aussi bien actifs que inactifs au sens de l'INSEE.. La Taxe de solidarité est donc une façon de

faire participer tous les citoyens à leur protection sociale, et d'améliorer la compétitivité économique du pays.

Elle aura aussi comme effet :

- de rendre plus compétitif le travail en en diminuant fortement le coût, de ralentir ainsi le remplacement de l'homme par la machine et de rendre moins rentables les délocalisations ;
- de faire baisser fortement le prix des produits exportés (qui seraient vendus hors TVA et/ou *Taxe de Solidarité* minorée), notre industrie y trouverait un gain de compétitivité considérable,
- de faire participer les producteurs étrangers à notre propre protection sociale en taxant les produits importés, de plus en plus abondants.
- de faire participer l'ensemble des consommateurs, en élargissant l'assiette des cotisations

Précisons qu'il ne s'agit pas de fiscaliser la protection sociale. Les ressources fournies par la *Taxe de solidarité* seraient versées directement aux caisses concernées comme le sont actuellement les cotisations. Par ailleurs, s'agissant d'un prélèvement social et non d'un impôt elle peut être mise en œuvre sans contrainte juridique européenne particulière[25]. Enfin, à la remarque souvent faite qu'elle pénalise les petits revenus, son taux peut être modulé en fonction des produits (luxe, ou de première nécessité).

En effet, et c'est là, la différence avec une TVA sociale, c'est que la Taxe se Solidarité se modulera en fonction des produits et non par un relèvement d'un nombre de points.

« La protection sociale, dans les pays développés, profite aujourd'hui à de nombreuses catégories de population, y compris des inactifs. Il semble injustifié de la faire financer uniquement par le monde du travail, par le biais des cotisations sociales, d'où une tendance généralisée à la fiscalisation de la protection sociale, dont la Taxe de solidarité serait un élément. En France, la fiscalisation de la protection sociale a été initiée avec la CSG, mise en place à un niveau faible à partir de 1991 puis régulièrement augmentée : les impôts et taxes représentent

---

[25] Les mécanismes de financement des dépenses sociales sont laissés à la décision des états. La taxe de solidarité étant un prélèvement social peut être mise en place sans contrainte juridique européenne. On sait depuis le 27 novembre 1987, grâce à la Cour de Justice des Communautés Européennes de Luxembourg, qu'une taxe, dès lors qu'elle a pour objet de financer un organisme social, échappe aux interdictions de la 6ème directive qui précise en son article 33 qu'après l'adoption de la TVA, "les droits et taxes ayant le caractère de taxes sur le chiffre d'affaires" sont interdits[25]

ainsi 28 % des ressources du régime général de la sécurité sociale en 2007, contre 5 % seulement en 1991.

Actuellement une augmentation de la CSG ou de la CRDS est à l'étude. Par rapport à ces hypothèses, la "Taxe de Solidarité" a trois avantages déterminants :

- la *Taxe de solidarité* n'est pas une charge imputée au salaire du travailleur ;
- La *Taxe de solidarité* peut être minorée du prix de vente à l'exportation ;
- la *Taxe de solidarité* frappe les produits importés

La *taxe de solidarité* est un véritable moyen d'améliorer notre compétitivité, question cruciale au moment où les pays émergents, dont la Chine, l'Inde, nous font une concurrence de plus en plus redoutable, alors que notre économie est frappée de langueur, que les menaces de toutes natures angoissent nos concitoyens. Il est nécessaire de faire preuve d'imagination et de courage. La taxe de solidarité est un excellent mécanisme conjuguant dynamisme social et réalisme économique

La *Taxe de solidarité* consiste à réduire les coûts de production, et à les remplacer par des taxes sur la consommation. Aux yeux de ses détracteurs, ce transfert vers la TVA ou la taxe de solidarité entraînerait surtout une augmentation des prix qui pénaliserait les consommateurs, et ils mettent en avant "les plus modestes ". En effet, les taxes sur la consommation pèsent identiquement sur la consommation des ménages pauvres ou riches ; en *pourcentage des dépenses* elles pèsent légèrement plus sur les ménages les plus riches, et *en proportion du revenu,* elles pèsent davantage sur les bas revenus, qui consomment une plus grande partie de leur revenus. Ces détracteurs pensent qu'une fiscalisation par d'autres modes de prélèvements (CSG, *Cotisation valeur ajoutée*) serait plus juste.»[26], mais ils oublient que les cotisations des charges patronales sur salaire sont payées in fine par le consommateur.

- ***Calcul de la taxe de solidarité***

Le principe du calcul de la *taxe de solidarité* est déjà mis en place avec le statut de l'auto-entrepreneur. Il s'agira pour l'étendre à tous les biens et

[26] *écrit avec l'aide de wikipédia*

services, de moduler les taux de la *taxe de solidarité* sur les ventes de marchandises et sur les services : produits de base, produits de luxe et produits de consommation courante. Certains produits comme l'essence et le gasoil pouvant voir une partie de la TIPP remplacée par la *taxe de solidarité*.

La *Taxe de solidarité* est un mécanisme simple ; il est facile à administrer. Cette nouvelle taxe peut permettre surtout, avec une éventuelle période de transition, de supprimer tous les prélèvements obligatoires (les charges sociales)

Elle peut être mise en place progressivement par une adhésion des entreprises aux transferts des charges, celles-ci s'engageant à ce que le produit fini, taxe solidaire comprise hors TVA soit du même prix ou à un prix plus compétitif que si les charges patronales avaient été prises en compte. Il est important que cette taxe calculée sur le chiffre d'affaire hors TVA, mais qui finalement est payée par le consommateur, ne crée pas d'inflation.

Toutes les entreprises ou individu producteur de biens et de services paient en cascade les charges de leurs fournisseurs, qu'elles soient générées par le travail ou par le chiffre d'affaire.

Le régime simplifié permettra de calculer et de payer les cotisations et contributions de protection sociale obligatoire en fonction du chiffre d'affaires ou des recettes. Des taux forfaitaires sont appliqués.
Pas de chiffre d'affaires, pas de cotisations (remplacer les poursuites pour non paiements des cotisations par des contrôles d'activité sur place)

Activités	Taux sur CA hors TVA
Ventes de marchandises	12%(moyenne)
Prestations de service	21,30%
Professions libérales	21,30%
Fonction Publique	20,00%

Ce tableau représente un taux sur CA concernant pour la partie sociale, les cotisations d'assurance maladie-maternité, d'indemnités journalières (excepté pour les professions libérales), d'allocations familiales, de retraite de base, de retraite complémentaire obligatoire, du régime d'invalidité et de décès. **Les autres charges patronales étant elles aussi supprimées par d'autres systèmes qui n'entraînent aucune charge supplémentaire**. Seul l'AT/MP restera à la charge de l'entreprise, celle-ci étant calculée suivant le risque que subissent les salariés de l'entreprise.

Cas particulier de la fonction publique

Les salaires de la fonction publique sont estimés à 72,06 Md (Source INSEE - chiffre 2010) et de la charge salariale à 47,82Md soit une somme de 119,88 Md
Il est quasi impossible de calculer un prix sur une prestation fournie par la fonction publique. Aussi il a été simplifié en prenant le salaire comme référence.
Si on met une taxe de solidarité à 20% + 1,30% AT/MP sur la prestation cela ne coûtera plus à l'Etat que 87,523 Md (salaires et charges) soit une économie de 32,357 Md. Il est vrai que cela fait chuter le PIB d'environ 1,5point, mais quelle économie sur les finances publiques ! (voir plus loin budgétisation)

On pourrait penser que cette substitution va favoriser certains secteurs et en défavoriser d'autres, exception faite des entreprises de négoce à l'importation où il n'y a pas de salarié. En effet toutes les entreprises paient en cascade les charges sociales de leurs fournisseurs de sorte qu'on ne craint aucun transfert sectoriel.

- ***Modélisation***

Le calcul et le mode opératoire de la Taxe solidaire sont inspirés du statut de l'auto-entrepreneur et non de la TVA sociale. D'où son nom. Ainsi, la Taxe solidaire s'applique sur tous les biens vendus sur le territoire national, qu'ils soient fabriqués sur ce territoire ou importés de l'étranger. Elle peut ne pas s'appliquer aux produits directement exportés, mais les sous-traitants intermédiaires auront cotisé.

Le montant payé par les entreprises est égal au total du montant encaissé par elles grâce à leurs ventes, diminué du montant total de TVA qu'elles ont payé sur leurs achats, mais non de la taxe solidaire.

On déduit de l'observation de ces mécanismes que la compétitivité est donnée, à l'exportation, par les prix de vente hors toutes taxes (seule, l'entreprise exportatrice aura ce pouvoir) et, sur le marché intérieur, par les prix de vente toutes taxes de solidarité et TVA comprises. Par conséquent, tout ce qui permet de diminuer les prix de vente hors TVA contribue à améliorer la compétitivité de nos industries à l'exportation. Tout ce qui provoque une augmentation des prix TVA comprise des produits importés (sans hausse des prix des produits fabriqués sur notre sol) a pour effet d'améliorer la compétitivité de notre industrie sur le marché intérieur.

Suppression des cotisations Assedic

Toute entreprise qui passe par une APE de son choix, avec qui elle aura signé un contrat et qui externalise la gestion de ses ressources humaines verrait ses cotisations Assedic supprimées et remplacées par les frais facturés par l'APE. Il faut prendre en considération que les frais facturés sont compensés pour l'entreprise par non seulement le temps passé pour la rédaction des documents administratifs, la gestion de la paie, etc.

LE PASSAGE D'UN STATUT A L'AUTRE

Bien sûr qu'il faut un état transitoire pour passer d'une économie à une autre, d'un concept de vie à un autre. On ne peut pas tout raser par un coup de baguette magique, et repartir à zéro, si ce n'est dans un bain de sang et une dictature. C'est dans la continuité que le changement peut s'effecteur sans traumatisme. C'est en concertation avec les partenaires sociaux que ce passage peut et doit se faire. Il ne faut pas penser que c'est en trois mois que des réformes aussi importantes puissent se faire. Mais lorsqu'on est malade, on est impatient de vite guérir. Or, la maladie est plus grave qu'un simple rhume. C'est un cancer.

Rien ne peut se faire tout seul. Il est dans la nécessité – non - dans l'obligation qu'une nation adhère à un but, à un programme qui emporte l'approbation générale. Mais, il est dommage que l'on coupe politiquement la France en deux. Que l'on arrive à légiférer avec seulement une bipolarité sur les bancs des Assemblées. Que les Parlementaires votent systématiquement les idées qui leurs sont proposées s'ils sont du parti du gouvernement ou systématiquement contre s'ils sont de l'opposition. Il faut qu'entre le pouvoir et la rue, tous les courants soient représentés. D'accord, il sera moins facile à un gouvernement de diriger, d'imposer son idéologie, mais il a été élu sur un programme. On s'aperçoit aussi que toutes les idées votées ne sont pas toujours bonnes, et que si on avait pris le temps de discuter avant, de trouver un consensus ou de la rejeter, on aurait gagner beaucoup de temps, éviter de gaspiller de l'énergie et de l'argent et fait des mécontents. C'est aussi un challenge pour qu'il y ait un vrai travail constructif autour d'une table entre gouvernement et partenaires sociaux, et seulement ensuite légiférer au lieu de polémiquer dans un hémicycle. Pas seulement prendre l'avis et ensuite imposer son idée, qui était déjà toute faite avant. Parce que les démarches venues du sommet et du sommet seul ne fonctionnent pas, si la base n'est pas partie prenante.

Mais, et il y a un grand mais, il faut commencer par le commencement. On parle de politique de la civilisation, de changement de vie, de changement d'éducation, de réformer l'audio visuel, etc.… sans vraiment donner d'explications. Mais comme d'habitude, on commence par la fin. Il faut commencer par réformer la Constitution, puis l'organisation du

Gouvernement et des Syndicats avant toute réforme importante et non le contraire. Ne pas mettre dans un programme de belles idées sur les négociations avec les partenaires sociaux et ne pas avoir la possibilité d'avoir en face de soi, des partenaires forts et légitimes. Ne pas faire passer en premier des réformes importantes avant que ces dits partenaires n'aient les vrais moyens pour faire valoir leurs opinions afin que l'on puisse travailler ensemble, en mettant ensemble nos idées, en prenant ce qui est le meilleur dans chacun de nous, non en s'opposant par habitude, parce qu'il faut rendre des comptes à ses électeurs. Il faudra toujours que ceux qui ont été élus par les citoyens continuent à rendre des comptes à ceux qui les ont porté au pouvoir, mais si le résultat est là, si le chômage n'existe plus, si tout le monde mange à sa faim, ils pourront dire qu'ils en ont eu leur part, et qu'elle a été efficace.

Nous sommes une nation qui avons les moyens, si nous le voulons, de montrer l'exemple, encore faut-il réformer notre constitution, pour avoir la possibilité de faire de vraies réformes, et non des réformettes.

Fin du cahier n° 2

A suivre
Cahier n° 3
Faut-il réformer notre Constitution ?

ANNEXE

La TVA sociale

Le texte suivant est un extrait de l'ouvrage de Pierre AUNAC, qui explique très bien les avantages de la taxe de solidarité à l'exportation. Il faut remplacer TVA sociale par Taxe de solidarité.

« C'est là que réside le principal intérêt d'un "transfert" des charges sociales sur une TVA sociale. En effet, cette réforme permettrait de faire coup double : diminution des prix à l'exportation par suppression des cotisations qui alourdissent les prix de revient, et augmentation des prix des produits importés par addition de la TVA sociale en plus de la TVA fiscale en vigueur. Mais, un petit croquis valant mieux qu'un long discours, nous allons illustrer cette propriété par un exemple

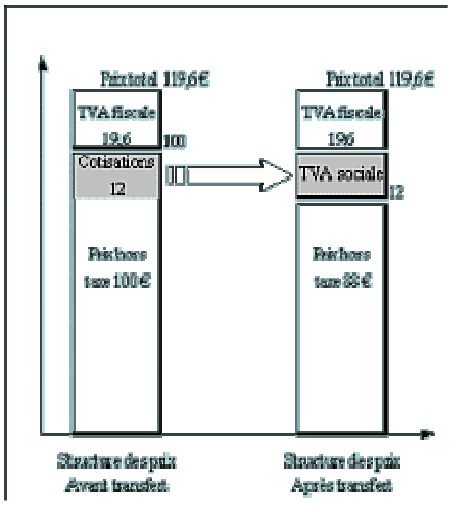

Examinons le cas d'un produit qui est vendu, avant l'instauration de la TVA sociale, au prix de 100 € hors TVA. Au taux de TVA de 19,6 %, ce produit est offert à 100 € à l'exportation et à 119,6 € sur le marché français. Supposons, de plus, que la contribution de ce prix de vente au paiement des cotisations sociales soit de 12 %, soit 12 € (partie gauche du schéma). Si maintenant on supprime les cotisations sociales (partie droite du schéma), et qu'on les remplace par une TVA sociale d'un même montant, le prix hors TVA passe de 100 à 88 € mais le prix total des produits vendus sur le marché national reste inchangé puisque la TVA sociale se substitue aux cotisations "au franc le franc". Remarquons en outre que, pour une contribution de 12 €, le taux de TVA sociale appliqué aux nouveaux prix hors toutes taxes, soit 88 €, s'élève à 13,64 %. C'est ce taux qui s'appliquera aux produits importés.

Par conséquent si un produit en provenance de l'étranger est vendu avant application de la réforme au même prix, soit 100 €, son prix passera à 113,64 €, en première approximation, auquel s'ajoute la TVA fiscale au taux de 19,6 %,

soit 22,27 €. Finalement, son prix de vente toutes TVA comprises passera de 119,6 € à 135,91 €.

En résumé, la réforme proposée se traduira par les trois effets suivants, qu'on peut exprimer sous forme de trois lois :

- *Puisque le prix de vente à l'exportation (hors TVA sociale et fiscale) d'un bien produit par une entreprise française passe de 100 à 88 €, le transfert des cotisations sociales sur une TVA sociale est une arme offensive à l'exportation.*
- *Puisque le prix de vente toutes TVA comprises d'un produit importé de l'étranger et facturé avant ce transfert au même prix de 100 € hors TVA, passera après transfert de 119,6 à 135,91 €, le transfert des cotisations sociales sur la TVA sociale est une arme défensive à l'importation.*
- *Puisque le montant de la TVA sociale ajoutée au prix hors TVA est égal, par définition, au montant des cotisations, le transfert des cotisations sociales sur la TVA sociale ne modifie pas globalement les prix intérieurs.*

Exemple chiffré

Un exemple chiffré permettra de mieux cerner les effets de la réforme proposée. Mais les taux utilisés ci-dessus ne sont pas les taux réels, correspondants à la situation macro-économique de notre pays. En effet, le taux "réel" est beaucoup plus élevé car il faut tenir compte du fait que les entreprises paient, en plus des charges sociales assises sur les salaires de leurs employés, celles de leur fournisseurs qui sont bien obligés de les répercuter dans leur prix de vente. Bref, nous avons donc calculé que les taux à prendre en considération sont de 26 % pour la production nationale et de 35 % pour les produits importés.

Prenons donc le cas d'un équipement informatique ou audiovisuel, qui est vendu, avant instauration de la TVA sociale, 100 € hors TVA et qui est confronté à la concurrence du produit importé vendu au prix de 75 € par exemple. Il est vendu 119,6 € sur le marché français et exporté 100 €.
Après réforme, -le produit français est vendu à l'exportation (hors taxes) 74 €, sur notre marché 100 €- le produit étranger est vendu sur notre marché : 75 x 1,35 = 101,25 € hors TVA (fiscale) et 101,25 x 1,196 = 121,09 € TTC. On voit que l'écart de compétitivité entre les deux produits est un peu plus que compensé.

Commentaires

On peut tirer des observations ci-dessus les remarques suivantes :

Il est faux de dire, comme le prétendent certains, qu'un transfert sur la TVA sociale soit inflationniste. On peut même montrer qu'il existe des phénomènes de transfert qui ont pour effet de diminuer les prix de revient, de sorte que c'est l'inverse qui est vrai. La TVA étant appliquée sur les prix de base sous forme d'un coefficient

multiplicateur, elle a un effet de loupe : elle amplifie les écarts des prix de vente hors TVA. L'opération qui consiste à transférer sur une TVA Sociale une charge qui pèse sur les prix de revient se traduit donc par un double résultat : d'une part, elle creuse des écarts des prix hors TVA avec les produits importés (ou les réduits si les produits importés sont moins chers) en faveur des produits fabriqués par nos entreprises, et d'autre part, elle augmente l'effet de loupe. C'est donc une opération très puissante en faveur de la compétitivité des produits nationaux.

Du fait de son double effet : baisse des prix à l'exportation d'une part, et hausse des prix des produits importés d'autre part, un transfert sur une TVA sociale a les mêmes effets qu'une dévaluation monétaire. L'instauration d'une TVA sociale pourrait donc compenser le dumping monétaire des pays qui laissent se dévaluer leur monnaie, sans que nous ayons à encourir le reproche d'avoir procédé aux mêmes manipulations, ainsi que le dumping social des pays à bas salaires. Confrontées à une concurrence de plus en plus féroce résultant de l'ouverture des marchés, les entreprises françaises sont contraintes à améliorer sans cesse leur compétitivité. C'est pour elles une condition de survie. Elles y pourvoient soit par la délocalisation de leur production, soit par des investissements de productivité, c'est-à-dire, dans l'un et l'autre cas, par une diminution de la part de main d'œuvre nationale dans la production.

L'allègement des coûts de production obtenu par l'instauration d'une TVA sociale est le seul procédé qui permette d'obtenir d'importants gains de compétitivité sans réduction de la part de la main d'oeuvre dans la production. On peut même remarquer que, la protection contre les importations étant fonction du taux de la TVA sociale, on n'a plus à craindre les effets pervers du mode de financement de notre système social. Au contraire, plus les charges sont lourdes, plus ce taux est élevé et plus importante est cette protection. Il serait donc possible de relancer sans crainte l'ascenseur social et nous ne serions plus contraints à une politique de "contrôle des dépenses" malthusienne qui a pour effet d'empêcher le secteur social de jouer son rôle économique de créateur d'emplois.

En définitive, on observe que ce mécanisme de transfert a pour effet d'améliorer la compétitivité de l'industrie en diminuant le poids des charges qui plombent les prix de revient, tout en conservant inchangé le niveau global de la demande, la diminution des dépenses de production étant exactement compensée par l'instauration de la TVA sociale. Si le gouvernement français procédait à un large transfert de charges sur une TVA sociale, la compétitivité de notre économie serait puissamment renforcée et, de ce fait, les industriels ne seraient plus contraints de délocaliser leur production.

Pierre AUNAC - Une économie au service de l'Homme (Ed. L'Harmattan).